

REVUE  
DU CONSEIL  
REGIONAL  
DE L'ORDRE DES  
ARCHITECTES  
Juin 2001  
N°26 - 40 F

AUVERGNE



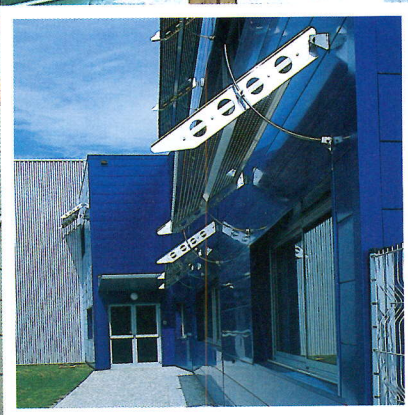
ARCHITECTURES

Chavaniac-Lafayette

# L'observatoire de la nature

PUY-GUILLAUME

## Construire en verre



L'entreprise Simonet.

ISSOIRE

## Le bâtiment souligne l'image de l'entreprise



> Mutuelle des architectes français assurances

# Pourquoi 22 000 concepteurs du bâtiment ont-ils choisi d'adhérer à la MAF ?

Il y a 60 ans, des architectes ont créé la Mutuelle des architectes français pour disposer d'une protection solide et durable.

La MAF est devenue l'assureur des concepteurs. Elle leur apporte une sécurité reconnue de leurs partenaires. Société mutuelle, les cotisations sont la contrepartie de la seule gestion des risques. La MAF est au service des concepteurs : ses collaborateurs, ses avocats et ses experts sont des spécialistes toujours disponibles.

Engagée dans les évolutions professionnelles, la MAF élargit ses garanties. Elle accompagne ses adhérents dans leurs activités hors de France et exporte son savoir-faire.

La MAF et vous, une relation de spécialistes à spécialistes

Entreprise privée régie par le code des assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

9, rue Hamelin - 75783 Paris Cedex 16. Tél. : 01 53 70 30 00 - Fax : 01 53 70 32 10  
Site internet : <http://www.maf.fr>

## Avant de construire, "bétonnez" votre projet

"Responsable principal" de la construction des ouvrages publics, l'élu local doit solliciter toutes les compétences, bien avant les phases de conception et de réalisation.

Dès la naissance d'un projet, l'architecte peut aider à une bonne évaluation des besoins, organiser la concertation avec les usagers, programmer une opération, rechercher les financements appropriés...

Assistance au maître d'ouvrage, aide à la décision, organisation des consultations : les architectes savent mettre leur polyvalence au service des élus. Car ils savent qu'un projet bien préparé est déjà à moitié réussi.



40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.93.17.84



Fax. 04.73.34.39.09 - [www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org) - [ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

Rédaction : Denis Coudre - Conception, photos : Xavier Zwiller - Réalisation : Vega Versa

# 4

## conseil de l'ordre

- L'Ordre des architectes au forum des métiers
- Le conseil des sages
- Le nouveau "Guide de l'accessibilité"
- TVA : La valse des factures
- L'Ordre en chiffres
- Un an déjà
- Voyage à Bilbao les 20 et 21 mai 2000

# 6

## portrait

Pierre Jarlier :  
le Sénateur-Maire & l'Architecte

## clin d'œil

Eco-système.

# 7

## actualités-brèves

- Le théâtre d'Aurillac renaît de ses cendres
- "Bâtisseurs au Moyen Age" : construisez roman
- BTP en Auvergne : question d'image
- Un Auvergnat en Chine
- Vichy : un stade ouvert sur l'extérieur
- 100 ans d'architecture : une expo qui tourne...
- Grand prix d'architecture d'Auvergne : retour vers le futur...
- Un projet de grande mosquée à Clermont-Ferrand
- Clermont cherche sa "voie latine"

# 12

## événement

**Chavaniac-Lafayette : L'Observatoire de la nature**  
En lisière du village de Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire), dominé par le château ayant appartenu

## La revue du

## Conseil

## régional

## de l'Ordre

## des

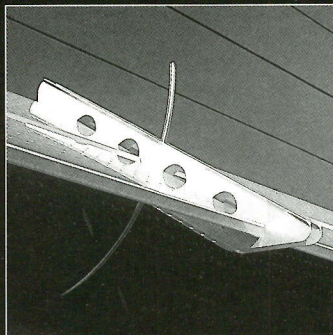
## Architectes

## d'Auvergne.

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

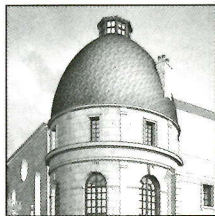
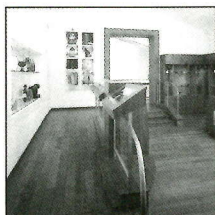
[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

**Edition :** Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.34.39.09 [www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org) [ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)  
**Directeur de la publication :** Roland Ondet  
**Comité de rédaction :** Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.  
**Correspondants :** Didier Allibert, Marc Escande,  
**Claude Mairias, Bruno Recoules, Sylvie Soulas.**  
**Conception-réalisation :** G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 [www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr) avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction  
**Publicité :** G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 04.73.62.81.08  
**Dépôt légal :** 1er trimestre 2001.



# s o m m a i r e

au célèbre marquis de Lafayette, le nouveau Conservatoire botanique du Massif Central s'inscrit parfaitement dans le paysage, comme l'ont souhaité les architectes, qui ont joué avec les volumes et les matériaux.



# 14

## ligne de vie

**La double vie de Vincent Besançon**  
Architecte toute la semaine, peintre le week end et pendant les vacances, Vincent Besançon mène cette double vie depuis sa sortie de l'École nationale des Beaux-arts de Paris. Il vient de publier son premier carnet de voyage, sur le Vietnam, aux éditions Gallimard.

# 16

## banc d'essai

**Construire en verre**  
Grandes baies, transparence, puits de lumière et double vitrage : depuis l'industrialisation du XIXe siècle, le verre s'est taillé dans la construction une place bien plus vaste que celle des classiques fenêtres de la maison auvergnate, timides ouvertures sur le monde qui devaient surtout ne pas laisser fuir la chaleur... Aujourd'hui, ce matériau vieux de quarante siècles s'imisce sous un nouveau jour - art, artisanat ? - dans des tentatives "art-chitectorales".

# 18

## droit de savoir

### L'architecte-auteur face au droit

Une fois l'ouvrage livré et les honoraires de l'architecte réglés, quels droits conserve-t-il sur sa création ? Si les textes juridiques, à commencer par la loi du 11 mars 1957, définissent ces droits de façon relativement précise, le conflit avec les intérêts du maître d'ouvrage n'est jamais très loin. Dès lors, ce sont les juges qui tranchent...

N° 26

Juin 2001

Prix au numéro :

40 francs.

Abonnement :

100 francs.

Photo de couverture :

L'entrée du Conservatoire de Botanique du Massif Central

Photo : Christophe Camus

Vignette :

L'entreprise Simondet à Issoire

Photo : Christophe Camus

# 19

## savoir-faire

### Issoire, le bâtiment souligne l'image de l'entreprise Simondet

# 21

Les thèses de fin d'études à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand.

# 22

## observatoire

L'observatoire des concours dans la région Auvergne.

## carnet

**S**ans vouloir tomber dans l'auto-contemplation et le narcissisme dans lesquelles nos chaînes de télévision excellent en multipliant les émissions de télévision sur la télévision des heures durant, je me sens obligé de consacrer quelques lignes au précédent numéro d'Auvergne Architectures. Ces "100 ans" ont été une réussite unanime. La qualité de son contenu et de sa mise en forme ont été reconnus par tous. Je m'attendais à des réactions favorables des professionnels et des confrères mais j'ai été surpris de l'accueil fait par le grand public et le succès de librairie (toutes proportions gardées bien sûr, ce n'est pas le "Goncourt") de ce numéro. Nos contemporains s'intéressent à leur ville, à leur histoire et à l'Architecture et il n'existe pas de publications locales qui traitent du sujet en dehors de notre revue.

Lorsque Roland Ondet a créé Auvergne Architectures il y a bientôt 9 ans, son objectif était de faire savoir aux décideurs que les Architectes d'Auvergne possèdent un véritable savoir-faire (on avait en ce temps-là une fâcheuse propension à ne considérer comme bons que les cabinets d'envergure nationale). Ce premier but a été atteint et il ne fait plus de doute aujourd'hui dans l'esprit des hommes politiques que les architectes au plan local ont du talent.

Il faut maintenant aller plus loin, l'urbanisme et l'Architecture ne peuvent pas rester dans le vase clos des Architectes et des donneurs d'ordre.

# e n j e u

Notre revue aura donc pour ambition dans ses futurs numéros d'améliorer sa diffusion vers le grand public. La réforme de la loi sur l'Architecture, la loi solidarité et renouvellement urbain concernent tous nos concitoyens et doivent être portées à leur connaissance.

Les catastrophes écologiques de ces dernières années jusqu'à nos problèmes alimentaires récents ont sensibilisé la population aux questions de protection de l'environnement, ont posé la question du raisonnable et de l'équilibre face au profit et à la productivité à tous crins.

Les catastrophes urbanistiques étant plus difficiles à éponger que les marées noires, quelles seront les conséquences de ce que nous avons produit jusqu'à aujourd'hui, quelles seront celles de nos futurs projets ?

La qualité de nos constructions, de nos villes et de nos paysages, l'équilibre de l'aménagement de notre territoire fait également partie de l'écologie planétaire.

On voit depuis quelques temps poindre la notion de développement durable, il ne faut pas que ces deux mots habilement assemblés ne restent que de l'encre sur du papier et du gargarisme journalistique ou politique.

La réalité de ces mots ne passera que par une sensibilisation collective et un débat qui doit appartenir à tous.

C'est à cette œuvre commune que nous souhaitons apporter notre petite pierre.

**ORDRE DES ARCHITECTES**  
A U V E R G N E

Jean-Paul Lanquette, Président

**Claude Berger,**  
Vice-Président de  
l'Ordre des architectes,  
donne des explications  
aux étudiants  
sur le stand de l'Ordre  
dans le cadre du  
Forum des métiers.



**Le conseil des sages.** Son rôle est d'établir des passerelles entre la profession et les étudiants, le grand public ou encore les architectes eux-mêmes. Il apporte conseils et assistance aux confrères qui en font la demande. Composé de Michel Achard, Guy Aujames, Robert Bournadet, Pierre Courtial, Jean-François Cousin, Robert Dauget, Jean Gourguillon, Michel Maillard, Jean Marol, Jean Pestre, Jean Raymond, André Robert, Aimé Vernay, il se réunit tous les premiers vendredis de chaque mois. Dernièrement, le Conseil Régional de l'Ordre lui a assigné la mission de réfléchir à la mise en place d'une formation en direction des jeunes. N'hésitez pas à le consulter en cas de problèmes.

### Le "Guide de l'accessibilité" rendra service à toute la profession.

Savoir, à travers un seul et même document, quelles sont les installations prévues dans les édifices publics, mais aussi les locaux professionnels, les immeubles collectifs, pour que leur accès ne pose pas de problème aux personnes à mobilité réduite : tel est le sens de ce nouveau guide très complet — une première dans l'Hexagone —, qui ressemble davantage à un document de travail qu'à un guide pratique pour grand public.

Résolument pédagogique, il reprend en quelques pages tous les principes, conseils et réglementations spécifiques à l'accessibilité, sous forme de fiches : des piscines aux locaux sportifs, des salles de bain aux équipements sanitaires, de la largeur des portes à celle des couloirs... Voilà un outil indispensable qui manquait à toute la profession concernée par l'acte de construire.

Beaucoup de partenaires ont participé à ce projet, à l'initiative de l'Office du Bâtiment et des Travaux publics du Puy-de-Dôme, notamment, la Direction Régionale et Départementale de l'Équipement, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, l'Association des Paralysés de France, la Fédération des Malades et handicapés, le Groupement d'Action pour l'Insertion et la Promotion des Aveugles et Amblyopes et, bien sûr, l'Ordre des Architectes de la Région Auvergne.

Ce document sera diffusé gratuitement aux élus, aux architectes et à tous ceux qui examinent les permis de construire.

### TVA réduite : la valse des factures.

Pour stimuler le secteur de la réhabilitation des locaux d'habitation, le gouvernement avait, en septembre 1999, abaissé à 5,5 % le taux de TVA sur les travaux d'amélioration, transformation, aménagement, réhabilitation ou entretien, à l'exclusion de modifications importantes du gros œuvre, de changement d'affectation des locaux, d'accroissement du volume ou de la surface, ou d'aménagements dont l'importance équivaut à une reconstruction. Un an plus tard, les prestations d'architecte correspondant à ces travaux se sont vues appliquer ce même taux, à la condition qu'elles incluent une mission complète de maîtrise d'œuvre.

Cette mesure est rétroactive ; d'autre part, elle peut poser à l'architecte des problèmes particuliers, dans la mesure où il peut se voir confier l'une, puis ultérieurement l'autre mission (études, puis direction des travaux), ou, à l'inverse, les deux puis se voir retirer la seconde. Or, du point de vue fiscal, il s'agit d'une opération unique. Si son contrat comprend bien les deux missions, l'architecte pourra, sur sa première facture concernant les études, soit appliquer d'emblée le taux réduit — mieux vaut alors avoir inséré au contrat une clause précisant qu'en cas de résiliation ultérieure de la mission de maîtrise d'œuvre, les honoraires d'études seront facturés au taux normal de 19,6 % —, soit appliquer le taux normal en prévoyant d'établir en fin de travaux une facture rectificative.

Si le contrat initial ne comprend que les études, la facturation doit se faire avec une TVA de 19,6 % ; au cas où l'architecte se voit, dans un deuxième temps, confier la mission de direction des travaux, il aura, comme ci-dessus, à émettre à la fin de sa prestation une facture rectificative appliquant le taux réduit à l'ensemble des missions, études comprises.

La facture rectificative doit être précédée d'une facture d'avoir annulant la facture initiale (au même taux de TVA, bien sûr), la facture rectificative s'établissant alors avec une TVA à 5,5 % sur l'ensemble de

l'opération (études et direction des travaux). Reste à l'architecte à rembourser ce trop-perçu de TVA à son maître d'ouvrage : l'idéal est de convenir avec lui d'un versement ultérieur à la "remise à niveau" de la TVA de l'architecte par l'administration. Pour justifier auprès de celle-ci l'application du taux réduit, l'architecte doit produire l'attestation du maître d'ouvrage certifiant que les travaux en question concernent bien des locaux d'habitation construits depuis plus de deux ans.

Pour la "remise à niveau" de sa TVA, l'architecte doit, sur sa déclaration, déduire le montant hors taxes de sa facture d'avoir sur la ligne correspondant à la TVA normale, et ajouter le montant hors taxes de sa facture rectificative sur la ligne de TVA à 5,5 %. Un éventuel crédit de TVA peut donner droit à remboursement par l'administration, à condition qu'il apparaisse pendant trois mois consécutifs (sur trois déclarations mensuelles consécutives ou une déclaration trimestrielle, selon les cas) et qu'il porte au moins sur 5 000 F. Il doit alors être réclamé sur un imprimé particulier (n° 3519), auquel seront jointes les copies des diverses factures et déclarations de TVA.



## L'ordre en chiffres : l'an 2000

**1 voyage** d'études à Bilbao co-organisé avec le groupe USINOR, 48 participants.

**1 réunion** hebdomadaire de bureau le lundi soir à laquelle sont présents alternativement un représentant de chaque département.

**1 suspension** de six mois en Chambre de Discipline, décision de la Chambre Régionale de Discipline en 2000.

**1 suspension** de 2 ans en Chambre de Discipline, décision de la Chambre Régionale de Discipline en 2000.

**3 délégués** départementaux qui sont le point de proximité du Conseil Régional et les relais au service des Architectes,

des collectivités et particuliers qui veulent nous contacter. N'hésitez pas à les déranger.

Pour l'Allier : Jacques RAMILLIEN 04 70 20 24 62, le Cantal : Jean-Paul DELMAS-BASTIDE 04 71 48 49 78 et la Haute-Loire : Didier ALLIBERT 04 71 02 01 21.

**3 jours** durant à Polydôme, les membres du Conseil se sont relayés pour animer le stand de la manifestation "A la rencontre des métiers" organisée par le Conseil Régional d'Auvergne.

**5 avertissements** en Chambre de Discipline, décision de la Chambre Régionale de Discipline en 2000.

**6 réunions** statutaires par an du Conseil.

**13 dossiers** en cours d'instruction en vue d'une nouvelle séance de la Chambre Régionale de Discipline en mai 2001.

**21 dossiers** de contentieux instruits en 2000. Il s'agit le plus généralement d'arbitrages de litiges entre des Architectes et leurs Clients et plus rarement entre Architectes. La plupart de ces arbitrages trouvent une issue amiable.

**22 ARCHIFAX** d'information aux Architectes : tous les 15 jours.

**56 sociétés** inscrites au tableau :

- 14 dans l'Allier,
- 6 dans le Cantal,
- 2 dans la Haute-Loire,
- 34 dans le Puy-de-Dôme,

C'est dans le département de l'Allier que l'on s'associe le plus, avec 22% de sociétés par rapport à la population d'Architectes. Le Puy-de-Dôme et le Cantal se situent dans la moyenne régionale de 11% alors qu'on en compte que 4% en Haute-Loire.

**56 jurys** de concours pour lesquels l'Ordre a été sollicité afin de déléguer des représentants. Les Architectes qui y participent sont rémunérés par les maîtres d'ouvrage.

**130 communes** d'installation des Architectes en Auvergne.

**495 Architectes**

à ce jour inscrits au tableau :

- 69 dans l'Allier,
- 42 dans le Cantal,
- 53 dans la Haute-Loire,
- 318 dans le Puy-de-Dôme,
- 13 Architectes inscrits hors région.

**3500 tableaux**

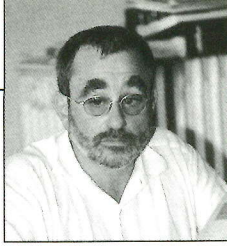
diffusés auprès des Architectes, des communes, des administrations, des organismes professionnels, avocats, notaires, banques, etc ...

**6600 communications téléphoniques**

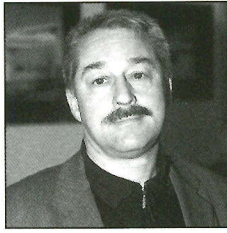
consacrées à la diffusion à tous les Architectes d'ARCHIFAX", bi-mensuel d'information

**1 100 000 F** de budget annuel

**Jean-Paul Lanquette**  
Président



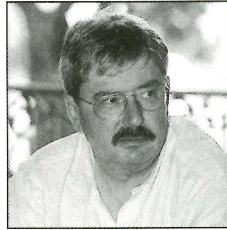
**Claude Berger**  
Vice-Président



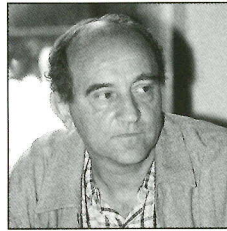
**Anne Montrieul**  
Vice-Président



**Christian Cornet**  
Secrétaire Général



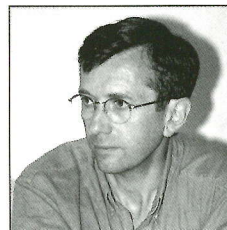
**Georges Varillon**  
Trésorier



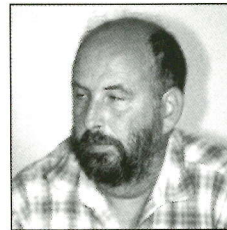
**Didier Allibert**  
Conseiller



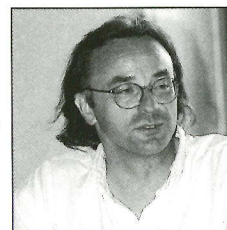
**Bernard Banvillet**  
Conseiller



**Jean-Claude Barthélémy**  
Conseiller



**Jean-François Brun**  
Conseiller



**ORDRE DES ARCHITECTES**  
A U V E R G N E

# La nouvelle équipe

**Un an déjà.** Voici bientôt un an que notre nouveau conseil est en place. Le nombre des Architectes d'Auvergne étant repassé au-dessus de la barre des 500 c'est un Conseil de 18 membres que nous avons retrouvé au lieu de 12 précédemment.

Le projet de réforme envisage une modification du mandat qui pourrait passer à six ans (non reconductible) avec renouvellement du Conseil tous les trois ans par moitié au lieu des deux ans actuel. Cette nouvelle disposition serait la bienvenue, les années d'élection sont perturbantes pour l'activité du Conseil et un renouvellement très fréquent difficile à concilier avec une politique suivie.

Nous sommes donc 18, ce qui permet un équilibrage avec 9 Conseillers du Puy-de-Dôme et 3 Conseillers pour chacun des autres départements.

Désormais chaque département a un délégué qui est le porte-parole du Conseil et assure un rôle de relais avec les architectes et les autorités de son secteur. Jacques Ramillien pour l'Allier, Jean-Paul Delmas-Bastide pour le Cantal, et Didier Allibert pour la Haute-Loire.

Une présence tournante des départements aux réunions hebdomadaires du bureau a été mise en place.

Nos projets sont nombreux, mais les tâches du quotidien multiples.

Il faut planifier la formation, mettre enfin en place les stages de jurés de concours et des jeunes Architectes, travailler sur une refonte du contrat d'Architecte pour le privé, s'informer et informer les confrères sur les évolutions réglementaires telles que la loi SRU, les labels HQE, la nouvelle réglementation thermique, travailler sur l'épineuse question des centres de gestion de la fonction publique territoriale qui ouvre celle plus géniale de la concurrence publique/privé dont toutes les règles sont à écrire... Au quotidien, tenir un tableau à jour, gérer des litiges à arbitrer (une vingtaine par an), de multiples représentations et contacts auprès de tous les opérateurs, partenaires, organismes, syndicaux et professionnels (Arim, Cellule Économique Auvergne, Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité, Commission des sites — Perspectives et Paysages —, Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, CAUE, Conseil Départemental d'Hygiène, O.B.T.P., O.P.Q.C.B., O.P.Q.T.E.C.C., Qualibat, Qualifelec, etc...), procéder au contrôle des assurances, instruire les plaintes en Chambre de Discipline, faire vivre Auvergne Architectures, en assurer la promotion, soutenir le comité de rédaction qui travaille d'arrache pied à produire notre revue qui aujourd'hui est reconnue et appréciée au plan national.

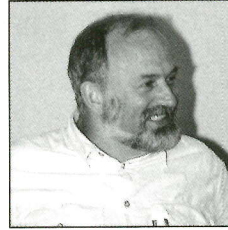
C'est une tâche énorme et passionnante et il faudrait que l'on soit 500 à y participer. Notre profession est peu syndiquée et c'est dommage. L'Ordre a besoin de relais et d'un soutien pour assumer les tâches qui sont les siennes, il serait bien qu'il puisse déléguer totalement certaines missions qui ne sont pas fondamentalement de son ressort mais qu'il remplit aujourd'hui faute de combattants...



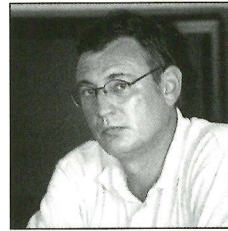
**Christian Caignol**  
Conseiller



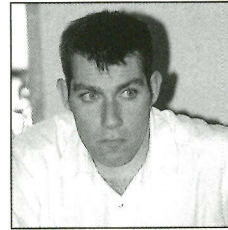
**Bernard Courant**  
Conseiller



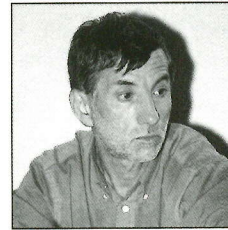
**Jean-Paul Delmas-Bastide**  
Conseiller



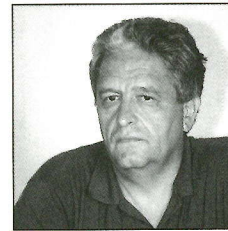
**Marc Escande**  
Conseiller



**Claude Maitrias**  
Conseiller



**Pierre Mazoyer**  
Conseiller



**Jacques Ramillien**  
Conseiller



**Bruno Recoules**  
Conseiller



**Sylvie Soulias**  
Conseiller

## Bureau

**Jean-Paul Lanquette**  
Administration  
Président

**Claude Berger**  
Relations extérieures  
Vice-Président

**Anne Montrieul**  
Communication, manifestations, tables rondes  
Vice-Président

**Christian Cornet**  
Secrétariat général  
Secrétaire

**Georges Varillon**  
Finances  
Trésorier

## Groupes de travail

Assistances  
aux collectivités locales  
**Banvillet, Cornet**

Contrat  
**Courant, Cornet, Escande, Soulas**

Formation  
**Caignol, Maitrias, Mazoyer**

Jurys de concours  
**Barthélémy, Mazoyer, Recoules**

Nouvelles orientations,  
HQE, SRU...  
**Caignol, Delmas-Bastide**

"Auvergne-Architectures"  
**Allibert, Escande, Maitrias, Recoules, Soulas**

## Voyage à Bilbao les 20 et 21 mai 2000

Bref et intense, un avion spécial affrété par l'Ordre et USINOR, un programme réglé de main de maître par Philippe Marcon et Bertrand Lemoine du service développement d'Usinor.

36 heures de folie, Calatrava, Franck Q. Gehry, Bilbao plein les yeux. La place du vieux casque le samedi soir avec ses comptoirs débordants de tapas... et la foule... La boîte surpeuplée, énorme de monde qui danse sur les banquettes, redevenue le lendemain un restaurant bon chic et calme. Avis aux organisateurs, il faudra remettre ça ...

Pierre Jarlier présente le texte de loi sur la Solidarité et le Renouveau Urbain, au Sénat.

**À SON ARRIVÉE  
À LA MAIRIE DE  
SAINT-FLOUR (CANTAL),  
PIERRE JARLIER  
A RANGÉ SES OUTILS  
D'ARCHITECTE.  
POUR ÉVITER  
TOUT SOUPÇON  
DANS LE CADRE  
DES DÉCISIONS  
QU'IL SERAIT AMENÉ  
À PRENDRE EN TANT  
QUE NOUVEAU MAIRE.  
PORTRAIT  
D'UN PASSIONNÉ  
QUI N'A PAS OUBLIÉ  
POUR AUTANT  
SON PASSÉ  
D'ARCHITECTE.**



Service de communication du Sénat.

*l'urbanisme et la richesse du patrimoine auvergnat*", remarque, non sans fierté, le maire de Saint-Flour. Par attachement presque filial avec l'architecture, il a tenu quand même à rester inscrit au Tableau de l'Ordre, "pour conserver des liens avec ses confrères et mieux comprendre leurs préoccupations". Et depuis son élection au Sénat, voilà presque trois ans, il ne ménage pas ses efforts pour introduire la qualité architecturale dans les nouveaux textes de loi, en particulier, celui relatif à la Solidarité et au renouvellement Urbain (SRU), applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, et la défendre auprès de ses collègues, à l'occasion de colloques sur le "POS qualitatif", le

*du foncier, insiste-t-il, nous devons substituer une politique du projet urbain, dans lequel la mixité sociale, la diversité des fonctions urbaines et la qualité paysagère et architecturale trouvent leur place".*

Orientations que la loi préconise maintenant dans les schémas de cohérence territoriaux et les plans locaux d'urbanisme, permettant l'élaboration de véritables projets urbains. "Le traitement des entrées de ville", auquel tient beaucoup le maire de Saint-Flour, qui reçut le prix national en 1996, *souvent saccagé par des aménagements anarchiques, est prévu dans ces schémas. de la même façon, les plans locaux d'urbanisme, qui remplacent les POS auxquels on reprochait l'absence de volet qualitatif, possèdent, eux, un volet architectural et paysager, offrant ainsi aux architectes un nouveau champ d'intervention."*

Toujours rapporteur au Sénat d'un autre texte, qui intéresse toute la profession, sur la commande publique, dans le cadre d'un projet sur la Mesure d'urgence à caractéristique écono-

# Portrait Pierre Jarlier :

## le Sénateur-Maire & l'Architecte

**P**ierre Jarlier a vite compris que sa position de maire — élu en avril 1993, à 38 ans — puis de conseiller général et enfin de sénateur ne pourrait faire bon ménage avec son métier d'architecte. Mais les quinze années passées dans une agence ne s'effacent pas aussi facilement et lui servent aujourd'hui "dans sa mission quotidienne d'élus", quand la municipalité décide, par exemple, de lancer des opérations de requalification urbaine, qui intéressent à la fois la ville haute et la ville basse. Ou quand le conseil général définit une Charte départementale de l'environnement qui tient compte des spécificités de chaque territoire cantalien, en vue de réaménager le cœur des bourgs de manière qualitative, avec le concours d'architectes ou de paysagistes en amont.

Sa formation et son expérience lui ont permis de "tisser des liens étroits entre l'architecture,

"Paysage et l'intercommunalité", la "qualité environnementale des projets routiers, les Assises nationales des entrées de ville", ou des étudiants de l'école nationale du paysage et de l'école des ponts et chaussées, en apportant à chaque fois le double éclairage de l'élus et de l'architecte.

### La qualité architecturale se renforce

Sans être enthousiaste exagérément, il semble bien pourtant que la qualité architecturale reprenne peu à peu sa place naturelle dans les textes qui viennent de sortir ou qui sont encore en discussion. En tout cas, elle n'a pas échappé au législateur. En tant que rapporteur de la loi SRU, dans laquelle figurait la réforme du Code de l'urbanisme, Pierre Jarlier a plaidé "en faveur de la prise en compte de la qualité architecturale et paysagère dans les nouveaux documents d'urbanisme. À une politique

et financière (MURCEF), Pierre Jarlier défend là une nouvelle loi, pour intégrer le système français dans les nouvelles directives européennes, qui privilégient la libre concurrence dans le domaine de l'ingénierie public. Là encore, il s'agit de donner aux architectes la possibilité de postuler dans les mêmes conditions de consultation et de rémunération que les services de l'État — principalement les DDE et les DDA — aux marchés lancés par les collectivités. "Avec ce projet, s'il est voté, rappelle le sénateur du Cantal, les services de l'État seront soumis aux mêmes règles que les cabinets privés."

Tout n'est pas gagné pour autant, regrette-t-il. "De grands groupes interviennent de plus en plus sur le marché et dictent leurs conditions." Il reste néanmoins confiant dans l'évolution du métier d'architecte, "l'homme de l'art qui peut répondre, s'il maîtrise bien son projet, aux attentes des habitants et des élus pour un meilleur cadre de vie." Pour lui, "l'architecte devient le garant de cette demande, dès lors qu'il saura s'adapter aux nouvelles missions qui s'ouvrent à lui." ■

Le cyclope



## Eco-système

Huit heures du matin, je suis en avance exceptionnellement. L'air est léger, calme et froid, la campagne glacée, le silence pesant depuis que le moteur de l'auto est coupé.

Réunion de chantier un matin à la campagne. Personne.

Les gars de la campagne sont sages, ils ont gardé le rythme de leurs bêtes. En hiver on reste au lit plus longtemps. Il faut être de la ville pour sortir de sa litière comme une vache désorientée par l'encéphalomachin alors que le soleil pionce encore.

Le voilà justement le soleil, maigre et blafard. Il pointe timidement son nez derrière l'horizon des vagues d'une mer de collines gris vert.

L'herbe est raide et le tas de sable caillé rêve du temps où il était caillou.

Le soleil gratouille la peinture orange écaillée de la bétonnière gelée. Un petit briquet pour réchauffer une enclume.

J'attends "mes maçons"...

Les maçons sont les marins pêcheurs de la terre, ils portent parfois des cirés et vivent sous la pluie, ils démarrent des gros diesels. Tchouf, ... Tchouf, ... Tchouf, une éternité s'écoule entre deux Tchouf... Le gros volant tourne, l'unique piston gros comme une bouteille de rouge s'ébroue, et peu à peu prend son rythme de cœur de dinosaure à l'haleine de gasoil gras.

Alors les maçons se perchent dans les haubans de leur échafaudage, ils tirent sur des cordages pour ramener de la terre une pêche bizarre de bouts de bois, de parpaings et de gâchées de mortier, ils naviguent sur des flots d'herbes écumés de la terre qu'ils ont fait remonter des entrailles du sol. Ils bâtissent des voiles grises et rigides, des pignons crénelés, pointus sur l'azur des cieus qui tournent autour de leurs vaisseaux immobiles.

Les maçons naviguent sans bouger, les paysages ne changent pas autour d'eux, ce sont eux qui changent le paysage. Lorsqu'ils sont partis, il reste le soir des fenêtres éclairées avec des vies de gens derrière, des petites histoires qui se répètent, toujours nouvelles depuis la nuit des temps, des pleurs d'enfants qui ont peur du noir et des douleurs de vieux qui ont peur de la mort.

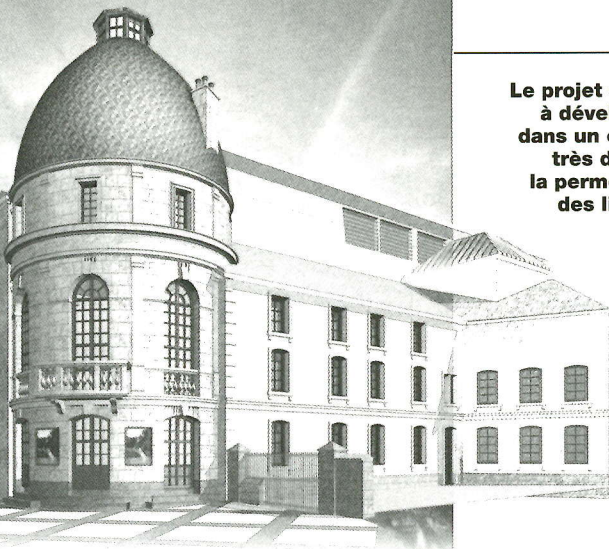
Les maçons...

On toque au carreau. Sursaut du citoyen qui s'est levé trop tôt.

Jean est là à contre jour sur le ciel blanc aveuglant. Il se marre.

Tchouf, ... Tchouf, ... Bang d'un coup de pelle, les autres réveillent la bétonnière.

Réunion de chantier un matin à la campagne.



Le projet s'attache à développer dans un contexte très dense la perméabilité des lieux.

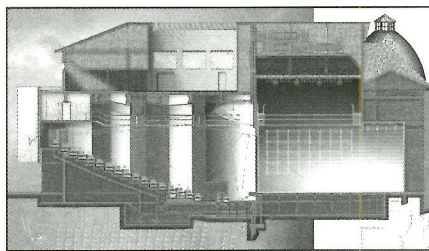


## Le théâtre d'Aurillac renaît de ses cendres

Dans le courant de l'année 2003, le théâtre d'Aurillac (ravagé par un incendie en décembre 1999), verra sa façade en rotonde remise en beauté dans une configuration nouvelle, redessinée au centre de la ville. Le groupement d'architectes Georges Baconnier (Lyon), Patrick Reygade et Olivier Foa (Aurillac), avec les scénographes Dominique Troisville et Robert Boursin, a été choisi le 9 février au terme du concours organisé par la Ville d'Aurillac. Le projet, qui inclut en réalité le théâtre et l'école de danse, s'attache à développer dans un contexte urbain très dense la perméabilité des lieux, notamment par la création d'une seconde entrée pour la danse. La salle de spectacles, autrefois théâtre à l'italienne, sera désormais gradinée et surtout dispo-

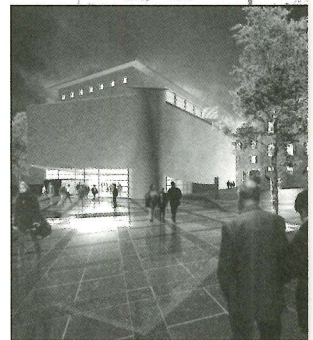
sée à l'inverse, la scène étant située vers la rue de la Coste et l'enclos Bideau. Outre l'amélioration des accès techniques (décors, etc.), cette disposition vise à revitaliser des lieux extérieurs, en bonne logique pour un théâtre qui comprendra aussi les locaux d'Éclat, le festival international de théâtre de rue.

Cette perméabilité concerne d'ailleurs largement les circulations extérieures,

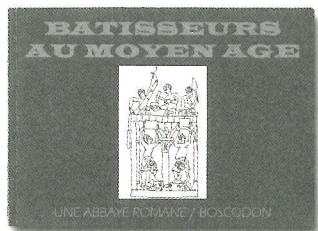


Une coupe longitudinale.

avec l'organisation d'un cheminement entre le cœur historique de la ville et le secteur du marché et de la place de l'Hôtel-de-ville. Les bâtiments de différentes époques (ancienne chapelle du XVII<sup>e</sup>, immeubles XVIII<sup>e</sup>, coupole et édifices du XIX<sup>e</sup>) sont traités dans le respect de leurs identités, formes et toitures diverses, et inclus dans une volumétrie harmonisée par des adjonctions collatérales et une tour. La rotonde de la rue de la Coste demeure l'entrée "historique" du théâtre, soulignée par un traitement des sols axé sur elle, mais qui englobera tout l'environnement urbain du projet.



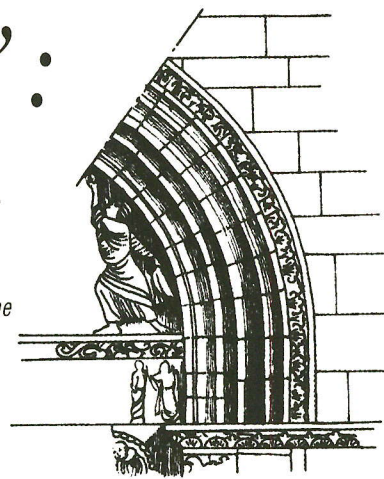
## "Bâtisseurs au Moyen Âge" : construisez roman...



Publié par un éditeur Auvergnat, lauréat du prix du livre d'architecture de Briey 2000, l'ouvrage de Thierry Hatot, un jeune architecte parisien, recèle sous un format modeste (21x15 cm, à l'italienne) une somme de connaissances qui en font une référence en matière d'architecture romane. Après des synthèses historiques et architecturales, le livre se penche sur les abbayes romanes,

plus particulièrement sur celle de Boscodon (Hautes-Alpes). L'auteur s'attache à restituer au plus précis l'état des connaissances des constructeurs du début du XII<sup>e</sup> siècle, et expose leurs pratiques avec plus de 150 illustrations qui détaillent aussi bien les travaux de conception et les procédés constructifs que la symbolique liée à l'art roman. Le "nombre d'or", en particulier, fait l'objet de quatre pages très denses ("De Pythagore à Le Corbusier"), suivies de quatre autres envisageant les deux hypothèses d'une conception de Boscodon selon le nombre d'or ou selon le carré. Car, selon l'éditeur Alain de Bussac, "il n'existe pas de traces écrites attestant de l'usage du nombre

d'or dans cette construction, même si des manuscrits gréco-romains abordant ce thème existaient à l'époque ; le carré semble un module beaucoup plus simple, qui correspond aux constructions cisterciennes. Cela dit, aux tenants du nombre d'or, je dis : pourquoi pas ? Mais il faut pour cela des démonstrations rigoureuses." Cet ouvrage s'y applique, proposant en outre un patron de maquette de l'abbaye accompagné de conseils de réalisation, à l'instar de la collection de livres-maquettes Architecture modélisme, qui a assis la réputation de l'éditeur. "Bâtisseurs au Moyen Âge", déjà vendu à près de 10 000 exemplaires, s'inscrit, lui,



dans la collection Compas, qui présente également un "Leonardo da Vinci" (écrits et dessins mis en perspective) et un "Opéra de Paris". À paraître : "Sculpteurs au Moyen Âge", centré sur les chapiteaux romans.

96 pages, dans la collection Compas, éditions L'Instant Durable ; 98 F (prix public) dans toutes les bonnes librairies, à L'Instant Durable (BP 234, 63007 Clermont-Ferrand cedex 1) et sur son site internet : <http://www.instantdurable.com>

## BTP EN AUVERGNE : question d'image

Le nouveau président régional de la Fédération française du bâtiment (FFB), Loïc Bouffard, veut donner une nouvelle image au BTP en Auvergne, en assurant la promotion des entreprises et des métiers du bâtiment. Avec 7 838 entreprises et 24 221 salariés, le bâtiment devient un acteur économique régional important.

Ses premières déclarations ont montré qu'il a la ferme intention de valoriser encore un peu plus ce secteur qui va plutôt mieux : "Entre 1999 et 2000, on a constaté une hausse de 5,7% de l'activité régionale, dont 2% sont dus à la tempête et 3,7% à la reprise économique, affirme Loïc Bouffard. Nous prévoyons, entre 2000 et 2001, une augmentation de 2,5%."

L'équipe d'Auvergne Architectures souhaite bon vent à Loïc !

## Un Auvergnat en Chine

Depuis des mois, l'équipe auvergnate DH&A attends une réponse pour la participation de l'agence au projet, soutenu à la fois par des investisseurs japonais et chinois, d'édifier à Pékin deux tours jumelles de trois cents mètres de haut, clin d'œil au World Trade Center à New York. Invitée, début 2000, à concourir, l'agence se retrouve aujourd'hui face à trois équipes parmi la cinquantaine d'autres concurrents sélectionnés au départ. Ce qui représente déjà un beau parcours !

Situé sur la Dragon Way, c'est-à-dire l'axe fondateur de la ville de Pékin — celui de la Cité interdite et de la place Tien'amen —, ce projet de 200 000 mètres carrés et d'un montant de 2 milliards de yuans (1), regroupant un centre commercial, un hôtel de luxe, un centre de conférence international, des logements et un ensemble de bureaux, figure actuellement parmi les plus prestigieux de la capitale chinoise. Même si entre temps les autorités de Pékin ont tempéré leur ambition, limitant le programme à une hauteur de 70 mètres, pour se démarquer de Shanghai, dont elles craignent l'urbanisme galopant, le gigantisme et la démesure sous l'influence de Hong Kong.

En cas de victoire, l'agence devra donc revoir entièrement sa copie et renégocier avec les autorités locales. Finie donc la double tour emblématique, recouverte d'une double peau — une première de pierres rouges, la seconde de verre et de métal doré —, dressée fièrement dans le ciel, comme aurait pu la décrire Jules Verne, respectant l'unité de la tradition chinoise par ses couleurs. "La volonté que nous avons voulu exprimer à travers notre projet est celle d'une modernité de haute qualité environnementale, d'une technologie maîtrisée symbolisant la grandeur et la sagesse chinoise...", expliquent les architectes.

Leur chance de succès ? "Il faut garder une sérénité dans l'approche, avancer pas à pas, confie Michel Douat. Les Chinois sont sensibles à la qualité des rapports humains et préfèrent travailler dans un climat de confiance." Tout repose maintenant sur ses qualités naturelles de négociateur — patience, ténacité, humeur et diplomatie — et sur l'influence du partenaire local. Quant à l'avenir du projet, il dépend également de la décision de retenir ou non Pékin pour les Jeux olympiques de 2008.

(1) Sensiblement le même prix en francs.

### Architectes :

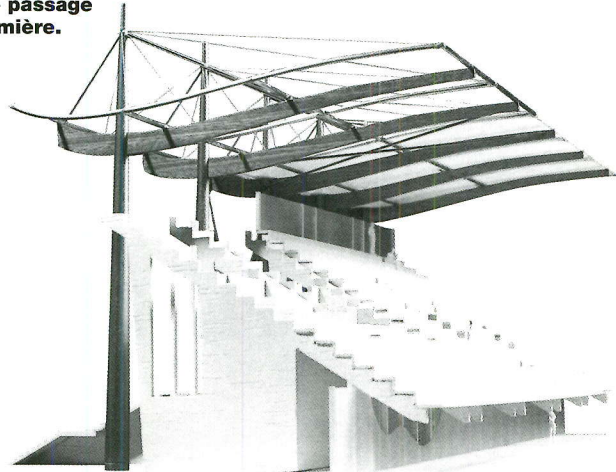
DH&A : Michel Douat, Richard Harland et Associés.



Vichy

## Un sta

D'un profil très pur, la couverture est composée d'une charpente en lamellé-collé, rattachée à des mâts coniques en acier, et d'une membrane textile en PVC, assurant le passage de la lumière.

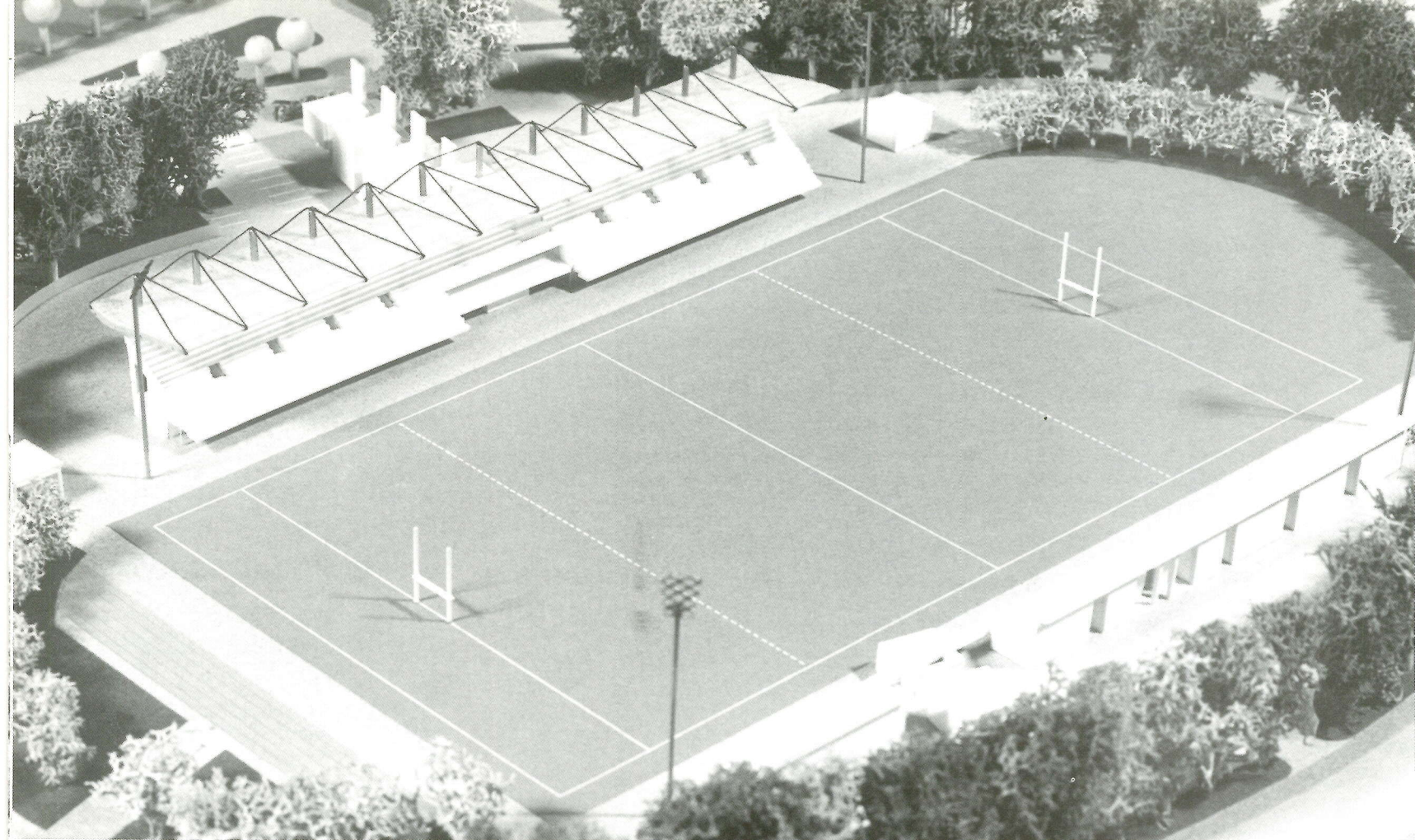


**Le projet architectural du nouveau stade Louis-Darragon est prêt. Philippe Déro, son concepteur, l'a rêvé en harmonie avec son environnement et largement ouvert sur l'extérieur.**

Sélectionné parmi quatorze candidats, l'architecte a proposé de porter la capacité d'accueil du nouveau stade à 3 700 spectateurs, avec 2 200 places assises dans la tribune principale et 1 500 sur des gradins, à proximité de l'entrée principale.

Deux grandes idées l'ont guidé dans son projet : un environnement exceptionnel, comme peu de stades peuvent en bénéficier, au bord de l'Allier et au centre d'une ceinture paysagère composée de grands arbres, et la volonté d'ouvrir le site sur l'extérieur pour que le stade devienne un lieu d'échange et de vie. Que l'architecte traduit, notamment, "par un nouveau mur d'enceinte construit en deçà des arbres qui le bordent actuellement afin





# de ouvert sur l'extérieur

que de l'extérieur, le stade se présente dans un écrin de verdure."

Dans le même esprit, il a joué sur le mélange des matériaux de la nouvelle tribune pour mieux l'intégrer à son environnement. En particulier, pour la toiture, indépendante des gradins en béton préfabriqué, constituée d'une charpente en lamellé-collé, elle-même rattachée à des mâts coniques en acier de 10 mètres, et à un système de câbles et de tirants métalliques. D'un profil très pur, comme la voile d'un bateau ou encore l'aile d'un oiseau, la couverture sera composée aussi d'une membrane textile en PVC, translucide, assurant le passage de la lumière et une protection efficace du soleil et des intempéries.

Autre clin d'œil au lac d'Allier, la coursive sur pilotis, reliée, côté plan d'eau, à l'arrière de la tribune et sur laquelle seront construits les bureaux des clubs. C'est par là que joueurs, officiels et dirigeants accéderont au stade. "Avec cette disposition, nous pourrions obtenir une véritable façade sur la ville et le boulevard qui dessert le stade, masquant en partie l'arrière de la tribune, estime Philippe Déro. Les bâtiments, aux volumes "multiples", permettront le passage toujours délicat entre un édifice sportif et les espaces de proximité."

En plus des deux mille places assises, des vestiaires et des sanitaires, de la salle de presse, de loges pour les partenaires, la nouvelle tribune abritera également une

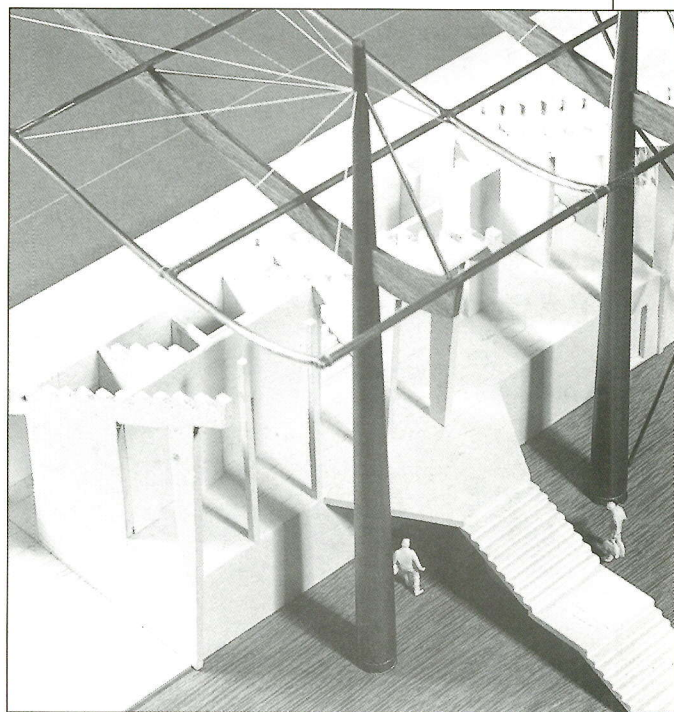
salle de réception, elle aussi située en étage, qui la traversera au centre.

"Vitree sur deux côtés, cette salle offrira à la fois une vue sur le terrain de jeu et sur le lac, autre façon d'ouvrir le stade sur l'extérieur", ajoute l'architecte. En face de la nouvelle tribune, et sur le même principe — afin de pouvoir, si besoin dans le futur, monter une autre tribune —, des gradins sont prévus, abritant des locaux pour les agents du service des espaces verts, en charge de l'entretien de ce secteur. D'autres places pour le public sont encore programmées côté sud, tandis qu'en face, sera aménagé un terrain pour l'échauffement des sportifs.

Le calendrier des travaux a été établi pour que le stade puisse rester en activité tout au long de sa transformation. La démolition de la tribune provisoire a été effectuée au début de l'été 2000 et la construction de la nouvelle tribune et des annexes doit être terminée dans le courant de l'été 2001. Pendant toute cette période, les vestiaires provisoires pour l'accueil des joueurs et la tribune pour celui du public sont conservés, de même que l'enceinte du stade. De nouveaux gradins viendront ensuite remplacer. L'équipement définitif devrait être ouvert dans les premiers mois de 2002.

**A l'arrière de la tribune, seront construits les bureaux des clubs, assurant ainsi une véritable façade sur la ville et le boulevard qui dessert le stade.**

**L'architecte à joué sur le mélange des matériaux de la nouvelle tribune pour mieux l'intégrer à son environnement.**

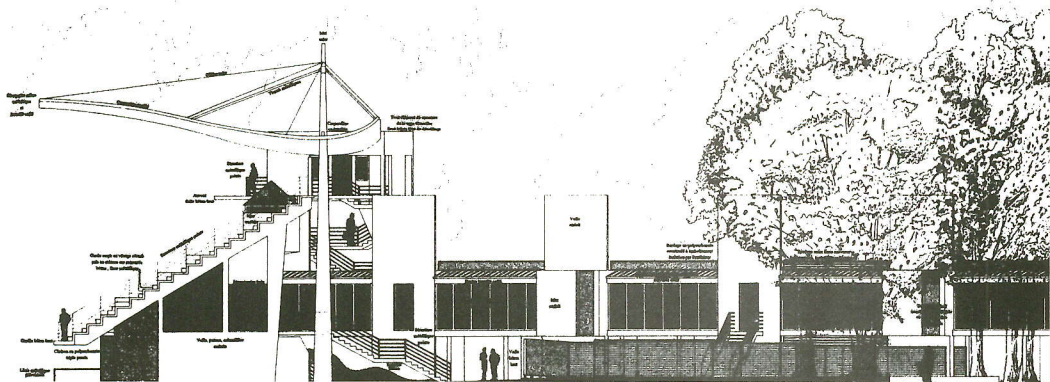


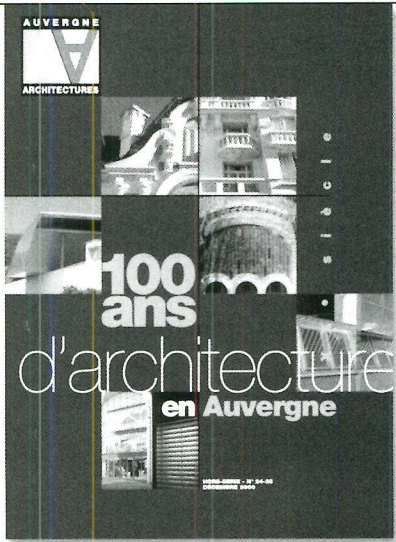
## Architectes :

Les Indiens Blancs/  
Philippe Déro

## Maître d'ouvrage :

Ville de Vichy



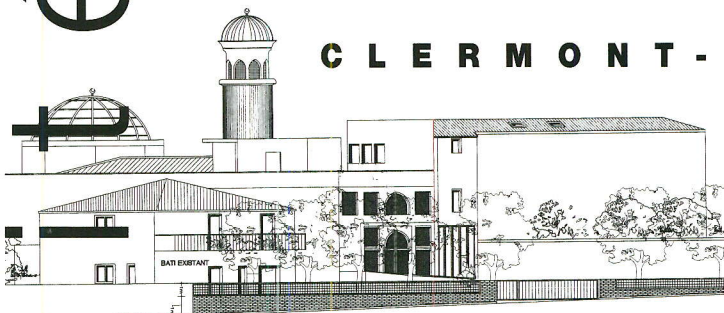


## 100 ans d'architecture : une expo qui tourne...

Après avoir séjourné à la Maison du Tourisme de Clermont-Ferrand, l'exposition 100 ans d'architecture en Auvergne, réalisée par le Conseil régional de l'Ordre, sera présentée à Moulins jusqu'au 29 avril, au Musée du Bâtiment (de 14 à 18 heures, du mercredi au dimanche). Elle sillonnera ensuite la région, notamment Ambert du 7 au 25 mai, Saint-Flour du 5 au 22 juin, Royat du 8 au 29 juillet et Aurillac du 10 au 29 septembre 2001.

### Grand prix d'architecture d'Auvergne : retour vers le futur...

Pour le premier grand prix régional d'Architecture lancé par le Conseil régional d'Auvergne, il faudra repasser en 2002... Pour les deux catégories prévues (habitation et locaux d'activité, voir Auvergne Architectures n° 23 d'avril 2000), le jury a considéré que "les projets présentés ne répondaient pas à l'ensemble des critères de sélection, et la Commission permanente du Conseil a suivi ses préconisations", selon les services du Conseil régional. Ce prix étant prévu en alternance avec le prix de l'Environnement, la nouvelle édition sera organisée en 2002.



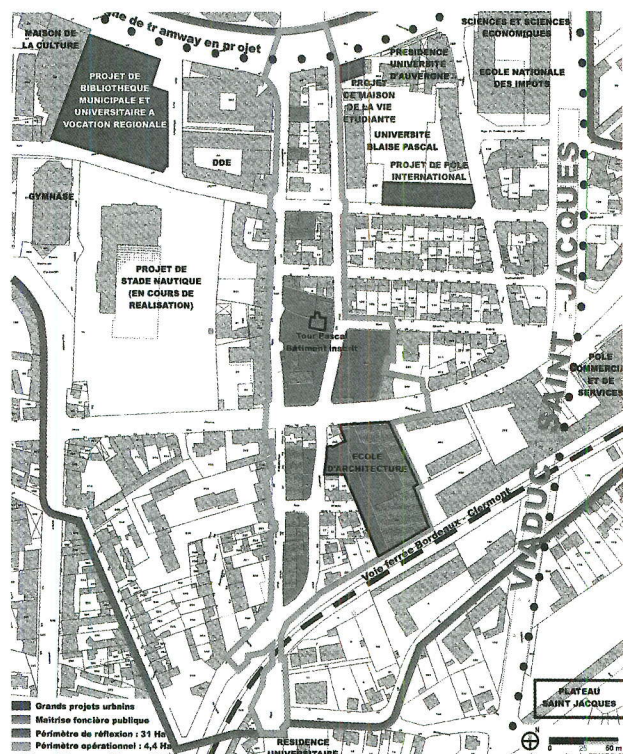
C L E R M O N T - F E R R A N D

**Architectes :**  
Archi 3A/  
**Maître d'ouvrage :**  
Association Culturelle  
La Grande mosquée  
de Clermont et d'Auvergne

## Un projet de grande mosquée

Ce projet remonte au milieu des années quatre-vingt-dix lorsque la communauté musulmane a pris conscience que la capitale de l'Auvergne devait se doter d'une mosquée plus grande, pouvant accueillir au moins 1500 personnes. Elle sera construite à l'emplacement d'un ancien bâtiment commercial, dans le quartier des Carmes. Chargé du dossier, le cabinet Archi 3A a prévu des espaces distincts qui relèvent du sacré et du profane. D'une surface de 2 400 mètres carrés, dont 500 pour la prière, l'édifice comprendra une medersa (école coranique) pour quatre classes de 25 élèves, une bibliothèque, une salle d'exposition, une station de radio, plusieurs bureaux, un hammam, un salon de thé. Le bâtiment sera très aéré grâce à une coupole en verre, cinq patios, un jardin couvert et sera doté d'un minaret de hauteur raisonnable. Les soubassements et les encadrements seront en pierre de Volvic et les coupoles en zinc vieilli, les toitures en tuiles rouges. Les ébénistes, les carreleurs et les ferronniers pourront également exercer pleinement leur art.

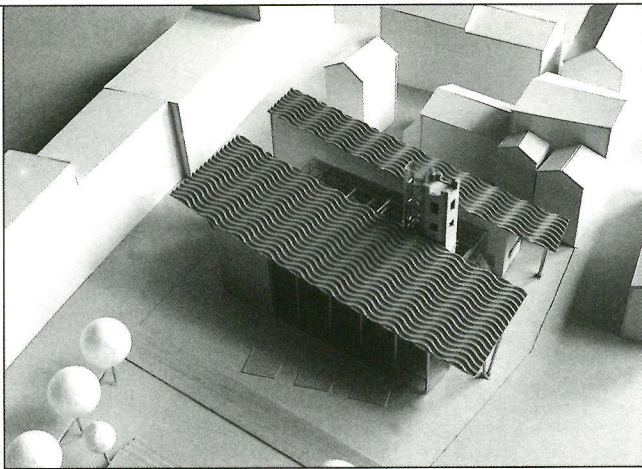
Plusieurs événements  
viennent bousculer  
la physionomie future  
du centre-sud clermontois.  
Le concours d'architecture  
et d'urbanisme Europan  
(fédération européenne  
d'organismes nationaux)  
a lancé sa sixième édition  
sur le thème "Entre villes,  
dynamiques architecturales  
et urbanités nouvelles",  
et le site dit  
"Kessler-Rabanesse"  
fait partie des huit  
retenus en France.



## Halle au Blé : adieu Beaux-Arts, bonjour le FRAC ?

Après un avis préalable assez réservé des Bâtiments de France, le projet lauréat des architectes Reuillard, Fontvieille et Assimacopoulos, qui prévoyait une extension de l'école des Beaux-Arts par le haut (surélévation vitrée) et par le bas (amphithéâtre en sous-sol), a été abandonné. Deux des quatre partenaires de l'opération (Région d'Auvergne et DRAC, les deux autres étant le Département du Puy-de-Dôme et la Ville de Clermont, maître d'ouvrage) avaient en effet, durant l'été dernier, retiré leur soutien à cette transformation importante du bâtiment, qui par ailleurs semblait lourde de contraintes techniques. Le bâtiment du XIX<sup>e</sup> pourrait, à terme, accueillir le Fonds régional d'art contemporain, comme l'a souhaité le président du Conseil régional d'Auvergne, en accord avec le préfet de région. A priori, la mairie de Clermont n'est pas hostile à cette alternative qui pérenniserait la vocation artistique de ces murs, vendus ou loués ? À suivre...

**Le premier prix  
du concours,  
dessiné par  
Élodie Agenis  
(EACF)  
et Pascal Laumet  
(CUST).**



**La ville souhaite développer un quartier à dominante universitaire, à 800 m de la Halle au Blé qui, quoiqu'il advienne, ne verra pas revenir en ses murs l'école des Beaux-Arts, dont le projet d'agrandissement a été abandonné (voir Auvergne Architectures n°23 d'avril 2000). Inventaire des projets, concours et suggestions sur ce secteur du centre clermontois.**

## OTUA-Usinor 2001 : un concours pour jeunes couples...

Au cœur même du périmètre European, la tour Pascal a fait l'objet du concours de conception OTUA-Usinor, ouvert à des "couples" d'étudiants architectes (5<sup>e</sup> année) et d'ingénieurs du CUST (3<sup>e</sup> année), visant à "réhabiliter avec l'acier" en "cyber-maison de l'étudiant", dotée d'équipements variés, la parcelle (aujourd'hui utilisée comme parking) entourant ce reliquat du château de Rabanesse, ancien observatoire météorologique

au XIX<sup>e</sup> et possible lieu d'expériences scientifiques de Blaise Pascal au XVII<sup>e</sup>.

Les lauréats, Elodie Agenis (EACF) et Pascal Laumet (CUST), intègrent leur proposition au quartier en adaptant les volumes aux façades existantes par un jeu de pentes du toit acier, et en créant une traversée piétonne de l'îlot cerné par la circulation ; ils "doublent" et soulignent le bâtiment historique d'une seconde tour de verre abritant un ascenseur. Les deuxièmes, Antonio Nuñez (EACF) et Aurélien Lopes (CUST), organisent les espaces en fonction de la tour, entourée d'un espace piéton qui retrouve par excavation le niveau de l'entrée d'origine ; face à la "salle à l'air libre" créée sur le toit du forum, ils imaginent un mur de scène en maille acier, qui sépare du tissu urbain au nord tout en préservant le passage de la lumière. L'équipe classée troisième (Audrey Pflieger [EACF] et Antony Aubrun [CUST]) se rapproche davantage d'un travail minutieux de "couture" de la parcelle dans le tissu environnant, notamment en reconstruisant des volumes (logements, commerces et services en rdc) ouverts sur les rues Kessler et Rabanesse. Au total, quatorze équipes ont participé à ce concours.

# Clermont cherche sa "voie latine"

## European : pour un "quartier latin" au sud du centre clermontois

Depuis la création d'European, seule une vingtaine de sites retenus pour ce concours a bénéficié d'une "suite" en termes de réalisation, notamment à cause des problèmes de légalité des marchés publics que pose le passage d'un concours d'idées à une réalisation. Mais pour Rachid Kander, responsable des projets urbains à l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole, "notre objectif est bien d'aller au-delà du concours d'idées, de "jouer le jeu" pour aménager ce quartier, en mobilisant fortement les bailleurs sociaux susceptibles d'y participer". D'abord parce que la Ville a cotisé 300 000 francs pour sa candidature à European, mais aussi et surtout parce que, par rapport à nombre d'autres

sites (dont l'îlot Bouillet, dans le secteur Carmes-République, qui avait été présélectionné), les collectivités publiques disposent sur Kessler-Rabanesse d'une maîtrise foncière importante, qui favoriserait grandement tous les projets à venir. Kessler-Rabanesse, c'est une bande de terrain partant du bas de l'avenue Vercingétorix pour aller en s'évasant jusqu'à la voie ferrée passant derrière l'école d'architecture, au pied de la cité universitaire Dolet. Soit environ sept hectares, autrefois réservés pour une voie "pénétrante sud" qui devait drainer sur quatre voies les voitures arrivant de Beaumont vers le centre clermontois. Autre temps, autre projet... dans l'autre sens : demain, une "voie culturelle" devrait descendre de la butte centrale pour s'épanouir ici en "quartier latin". En bordure du périmètre European, deux projets sont inscrits au contrat de plan Etat-Région : la Maison de la vie étudiante (avec

extension du service de formation continue, maîtrise d'ouvrage : Rectorat) et le Pôle international (avec un centre multimédia de langues, maîtrise d'ouvrage : Région d'Auvergne). Tout cela converge bien vers un quartier à vocation universitaire – et même post-universitaire, selon la volonté municipale d'y "sédentariser" des jeunes diplômés en début de carrière. Mais dans l'immédiat, qui dit "quartier latin" dit "étudiant", et même si l'arrivée des Beaux-Arts dans le quartier est une certitude, les seuls actuellement présents sur le secteur sont bien les élèves de l'école d'architecture. Dès lors, serait-il bien cohérent d'envoyer celle-ci à Sabourin, alors que, d'une part, le "potentiel étudiant" de la ville n'est probablement pas inépuisable, et d'autre part qu'un rapprochement des deux écoles permettrait sans doute des économies d'échelle sur des équipements communs ? La question reste ouverte...

## Rapprochement des écoles des Beaux-Arts et d'Architecture

Éxilée vers la zone du Brézet, l'école des Beaux-Arts doit être reconstruite au coin du boulevard Cote-Blatin et de la rue Kessler, juste en face de l'école d'Architecture. Celle-ci fut autrefois sa colocataire au sein de la Halle au Blé, et elle est susceptible de déménager dans l'ancien hôpital Sabourin (voir Auvergne Architectures n°22 de décembre 1999)... Les "futurs Beaux-Arts" font l'objet d'un concours lancé par la Ville de Clermont ; parmi plus de 80 candidatures, quatre devraient être retenues, mais la commission d'appel d'offres ne devrait pas trancher avant la fin du mois d'avril, peut-être même plus tard, afin d'intégrer à ce projet la réflexion concernant le projet European.

# Chavaniac-Lafayette

# L'Observatoire

En lisière du village de Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire),

dominé par le château ayant appartenu

au célèbre marquis de Lafayette,

le nouveau Conservatoire botanique

du Massif Central s'inscrit

parfaitement dans le paysage,

comme l'ont souhaité

les architectes, qui ont joué

avec les volumes

et les matériaux.

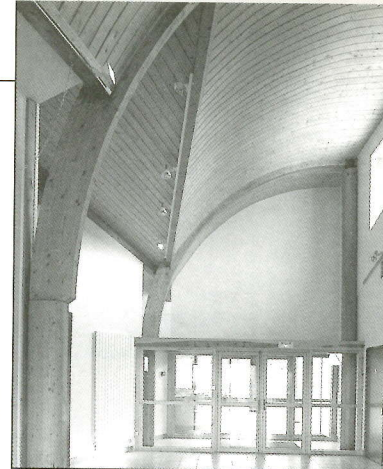
Sensiblement plus haute que le reste du bâtiment et de forme arrondie, l'entrée principale vient rompre l'architecture linéaire adoptée par l'équipe d'architectes.

**D**

ans cette région typique des contreforts du Livradois, la principale difficulté tenait à l'intégration d'un nouveau bâtiment dans un paysage agricole, adossé à un village et proche d'un monument historique. Il avait bien été envisagé au départ de réhabiliter une ancienne bergerie pour y loger le Conservatoire, mais les travaux auraient dépassé le budget initialement prévu. Ne restait plus alors qu'à se replier sur un bâtiment neuf, qui permettait aussi de répondre plus finement aux attentes du Syndicat, chargé de suivre la construction, et des scientifiques qui l'occuperaient ensuite.

Pour s'adapter aux lignes régulières du paysage, marqué principalement par des allées d'arbres, de longs

Lignes droites, courbes, espaces rétrécis, légers décalages des volumes, éclairages zénithaux ou indirects conduisent à des ambiances toujours renouvelées.



# de la nature

murs en pierre et une forte présence de la forêt, les architectes ont donc choisi un système linéaire, encastré dans la pente du terrain, dans le même esprit que les fermes accrochées au sol, que vient rompre l'entrée principale, sensiblement plus haute que le reste du bâtiment et de forme arrondie, comme la proue d'un navire. Avec ce projet, qui ne cède en rien à "l'écriture évolutive, vivante et créatrice", comme la définissent les lauréats, la nature a donc été préservée au maximum, y compris l'allée des pommiers, ponctuée de quelques arbres dont un robuste chêne et de vieux arbres fruitiers. Pouvait-il en être autrement pour un Observatoire vouée à la connaissance et à la préservation de la diversité biologique et végétale d'un territoire, qui s'étend sur dix départements ?

## La recherche d'un équilibre

L'écriture des architectes se lit dans la variété des volumes de ce vaste local de 712 mètres carrés, dans le découpage des activités en étroite collaboration avec le directeur de l'établissement, Jean-Pierre Barbe, et dans le choix des matériaux. "Lignes droites, courbes, espaces rétrécis, légers décalages des volumes, éclairages zénithaux ou indirects conduisant à des ambiances toujours renouvelées", rappelle Alessandra Assimacopoulos, l'une des architectes, recherchant sans cesse un équilibre entre les nécessités fonctionnelles du programme et de la qualité esthétique.

Pas de doute, les fonctions du laboratoire ont été privilégiées dans la conception et la localisation des pièces techniques et dans la prise en compte initiale de l'utilisation des techniques de communication modernes. Au rez-de-chaussée sont regroupés les locaux destinés au personnel, aux ateliers techniques, à l'archivage et à l'unité agrono-

### Architectes :

Architecture Atelier :  
Alessandra Assimacopoulos -  
Giovanni Ponturo /  
Luc Bourgois

### Paysagiste :

Claude Chazelle  
Maître d'ouvrage :  
Syndicat mixte pour la création  
et la gestion du Conservatoire  
Botanique du Massif Central



mique, de plain-pied avec le terrain. Au-dessus, les activités se développent suivant un axe Nord-Sud, un grand couloir central, ponctué de poteaux distribuant les espaces de travail par des portes de couleurs, avec, d'un côté, les unités de conservation, les laboratoires des scientifiques établissant l'inventaire de la flore et l'administration, de l'autre, avec un volume différent, un espace muséographique, qui devrait être ouvert au public et aux scolaires.

## L'usage du bois

Largement ouvert sur le Velay et le Cézallier, par de multiples fenêtres, assurant au personnel un cadre de vie particulièrement agréable, l'établissement s'intègre aussi dans le paysage par la présence constante du bois, aussi bien à l'intérieur, sous forme d'ossature apparente dans les couloirs, points de repères pour les différentes activités, et dans la zone d'accueil du public, ou encore de mobilier en hêtre clair, qu'à

**L'établissement s'intègre dans le paysage par la présence constante du bois, aussi bien à l'intérieur sous forme d'ossature apparente, qu'à l'extérieur, avec le bardage en douglas.**

l'extérieur, avec le bardage en douglas. "Le bois s'adapte aux saisons, signale Alessandra Assimacopoulos. Sa couleur varie en fonction de la lumière. Sans parler de ses performances techniques — légèreté, rapidité de montage, acoustique — reconnues maintenant partout."

Tout en rappelant la symbolique que représente le bois dans la région, les architectes ont cherché aussi à promouvoir le matériau, trop souvent ignoré dans la construction. Dans cette approche, ils ont été suivis par Auvergne Promobois, associé à l'opération au niveau technique et à celui des subventions. A la couleur rouge des toitures traditionnelles, ils ont préféré également le zinc, qui s'adapte fidèlement aux volumes et, surtout, qui se patine avec le temps, comme le bois, pour se confondre avec les couleurs gris-bleu du ciel. Finalement l'équilibre toujours fragile dans de tels lieux a été maintenu entre la nature et l'architecture.

## Les missions du Conservatoire

Devenu, l'année dernière, Conservatoire botanique national du Massif Central, celui de Chavaniac-Lafayette s'étend sur trois régions : Auvergne, Limousin et Rhône-Alpes. Six autres Conservatoires existent en France.

Ses activités s'organisent autour de cinq thèmes principaux : la connaissance générale de la flore sauvage, celle des milieux naturels, la conservation des espèces rares et menacées, l'information et l'éducation du public et, enfin, l'expertise auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales.

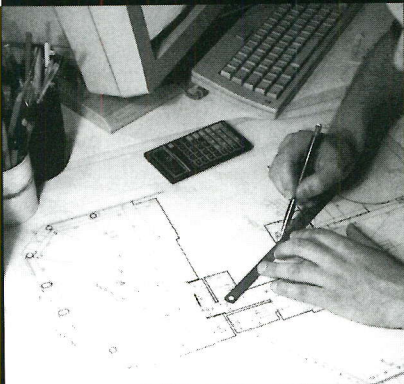
GROUPE  
LOUIS  
GENESTE

**Louis Geneste  
et ses fils S.A.**  
Bâtiment - Restauration  
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 98 50 70  
Fax 04 73 98 50 79

**S.A.R.L. TIXIER**  
**Bâtiment**  
Maçonnerie  
Béton armé

6 bis, avenue Victor-Cohadion  
63160 Billom  
Tél. 04 73 68 91 65  
Fax 04 73 68 91 64



**CETICA**

Travaux immobiliers  
Tous corps d'état

30, rue Gutenberg  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 98 18 55  
Fax 04 73 98 50 76



**Construire ensemble ...**



21 avenue Marx Dormoy  
63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX  
Téléphone : 04 73 93 42 54  
Télécopie : 04 73 34 20 22  
E.mail : [FFB@auvergne.ffbatiment.fr](mailto:FFB@auvergne.ffbatiment.fr)

**Les Fédérations Départementales :**

*FFB BTP Allier*

Tél : 04 70 46 92 70

Fax : 04 70 46 92 71

*BTP Cantal*

Tél : 04 71 63 71 78

Fax : 04 71 64 97 98

*FFB BTP Haute-Loire*

Tél : 04 71 02 12 24

Fax : 04 71 09 33 06

*FFB BTP Puy-de-Dôme*

Tél : 04 73 17 33 33

Fax : 04 73 17 33 30

*...l'avenir en Auvergne*

**ARCHITECTE TOUTE LA SEMAINE,  
PEINTRE LE WEEK END  
ET PENDANT LES VACANCES,**

**VINCENT BESANÇON**

**MÈNE CETTE DOUBLE VIE DEPUIS  
SA SORTIE DE L'ÉCOLE NATIONALE  
DES BEAUX-ARTS DE PARIS.**

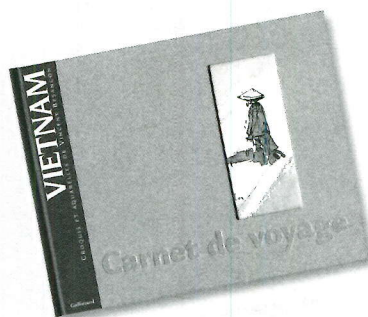
**IL VIENT DE PUBLIER**

**SON PREMIER CARNET DE VOYAGE,**

**SUR LE VIETNAM,**

**AUX ÉDITIONS**

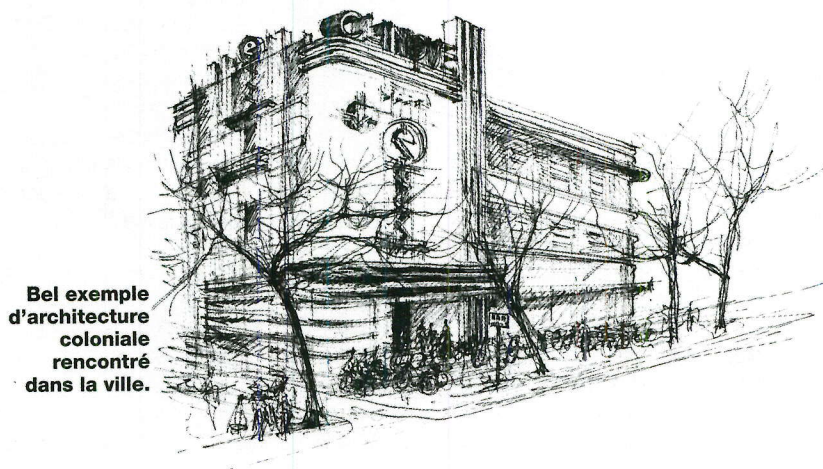
**GALLIMARD.**



**La double**



**En peignant les rues du Vietnam,  
Vincent Besançon a suscité la curiosité des  
uns et des autres et tissé  
des liens privilégiés avec la population.**



**Bel exemple  
d'architecture  
coloniale  
rencontré  
dans la ville.**



car elle ne sèche pas assez vite — pris sur le vif et jetés rapidement sur le papier. Dessin et architecture, pour lui, sont étroitement liés. Plus d'une fois, pense-t-il encore maintenant, les aquarelles qu'il rend à chaque concours d'architecture, en même temps que le projet, ont sans doute influencé les jurys.

C'est encore la richesse de ses notes et de ses multiples croquis, rapportés suite à un premier séjour lors des vacances de Noël 1999, qui a séduit les éditions Gallimard. Le besoin, cette fois-ci, d'aller un peu plus loin et de ne pas laisser les carnets de croquis dans un placard, d'un travail véritablement plus poussé. À quoi bon sinon se mettre à l'écoute si l'on ne garde pas l'envie de restituer la dimension du réel et d'en rapporter le récit.

dans l'encre et le papier, pour nourrir les chemins de la mémoire (2).

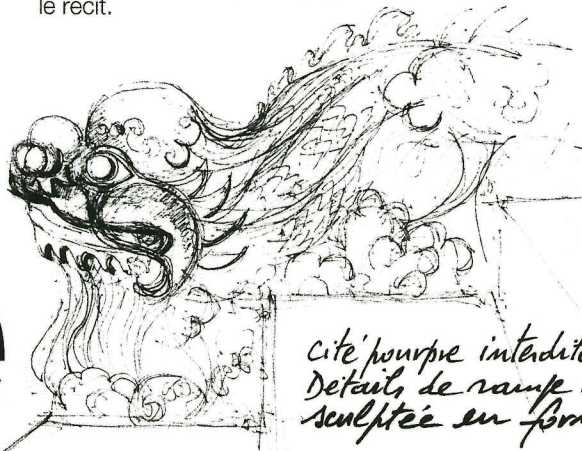
Tenir un carnet, c'est prendre le temps d'écouter, de ressentir, d'observer. C'est, en définitive, passer du statut de voyeur à celui de découvreur, et cela change tout dans le regard porté sur les autres. "Avec l'aquarelle, remarque-t-il, je n'ai pas le même contact qu'avec la photo. J'ai l'impression de ne plus voler quelque chose." A voir, mais le débat, en tout cas, est ouvert. En peignant les rues du Vietnam, Vincent Besançon a suscité la curiosité des uns et des autres et tissé des liens privilégiés avec les enfants qui lui servaient de modèles, les étudiants en architecture qui s'installaient à côté de lui pour dessiner ou les commerçants qui l'invitaient à

construction légère, au crayon ou au feutre — et parfois, il ne va pas plus loin —, avant de passer à l'aquarelle, dans un style de plus en plus dépouillé, pour ne garder que l'essentiel. Le voyage lui a permis d'élargir sa palette, de découvrir d'autres formes, d'autres climats et forcément d'autres couleurs. Un peu comme Delacroix pendant son séjour au Maroc, qui ramena un somptueux carnet de voyage.

"Tout récit de voyage est un fragment d'autobiographie", rappelle le célèbre écrivain-voyageur Stevenson. Toujours est-il qu'il permet d'échanger ce goût immodéré de l'aventure que partagent tous les voyageurs. Sans être parfaits — "On aimerait en connaître plus sur la vie de tous ceux que l'on peint", note l'auteur avec une pointe d'amertume —, les carnets de voyage, en tout cas, laissent une trace, et le plus intéressant n'est d'ailleurs pas tant dans la beauté des choses vues que la singularité du regard posé sur elles. Ils offrent sans aucun doute un antidote contre les griseries de l'éphémère et les étourdissements de l'immédiate. 

(1) "Carnet de voyage : Vietnam", de Vincent Besançon, 110 pages en couleurs, couverture cartonnée, 198 F, éditions Gallimard.

(2) Les dessins originaux de Vincent Besançon, sur le Vietnam mais aussi d'autres destinations, seront exposés à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand, du 16 au 18 novembre 2001, lors de la 2<sup>e</sup> Biennale du Carnet de voyage.



*Cité pourpre interdite de Hué.  
Détail de rampe d'escalier  
sculptée en forme de dragon.*

# vie

# de Vincent Besançon

Voilà des années qu'il part ainsi à la rencontre du monde. Et sans le sac de peintures en bandoulière, rempli de tubes de gouache, de pinceaux, de crayons ou de feutres, et les cahiers de dessin qu'il emmène précieusement dans tous ses voyages, il manquerait quelque chose à Vincent Besançon. Peut-être l'essentiel ! À Hué, New York ou Venise, comme en Auvergne, qu'il aime peindre l'hiver. Autant d'échanges vifs et féconds, de scènes aussitôt croquées, d'instantanés poétiques arrachés au fracas du temps qui passe. Gouaches, dessins et récits s'associent en une vaste fresque qui raconte l'ailleurs.

Cette passion a commencé très tôt, avant même le certificat d'études. Et depuis, il ne s'est jamais arrêté. Ni dans les voyages, bien sûr, ni dans son métier. Au début, il prenait ses pinceaux plutôt qu'un appareil photo pour mieux traduire l'espace et imaginer progressivement le projet. Ses premières impressions sur le terrain viennent toujours de ses croquis ou de ses aquarelles — jamais la peinture à l'huile

Que deviendraient les voyages, il est vrai, sans le livre, l'image et bien sûr le carnet de voyage, qui en prolongent la trace ?

La "machine" s'est alors mise aussitôt en marche : nouveau voyage au Vietnam à Pâques de l'année dernière pour compléter les premières impressions et premiers allers-retours entre Brioude et Paris pour peaufiner la maquette, intégrer aux croquis retenus — 800 tout de même — les commentaires à écrire à la main, puis sortie du livre quelques semaines avant les fêtes (1). Avec cet ouvrage, disons le tout net, remarquable, Vincent Besançon a rejoint maintenant la grande famille de ces "hommes aux semelles de vent" qui fixent la poussière de leurs voyages

boire une tasse de thé dans leur échoppe. Au-delà des mots et des différences culturelles, le dessin a ainsi permis l'échange.

## Une trace

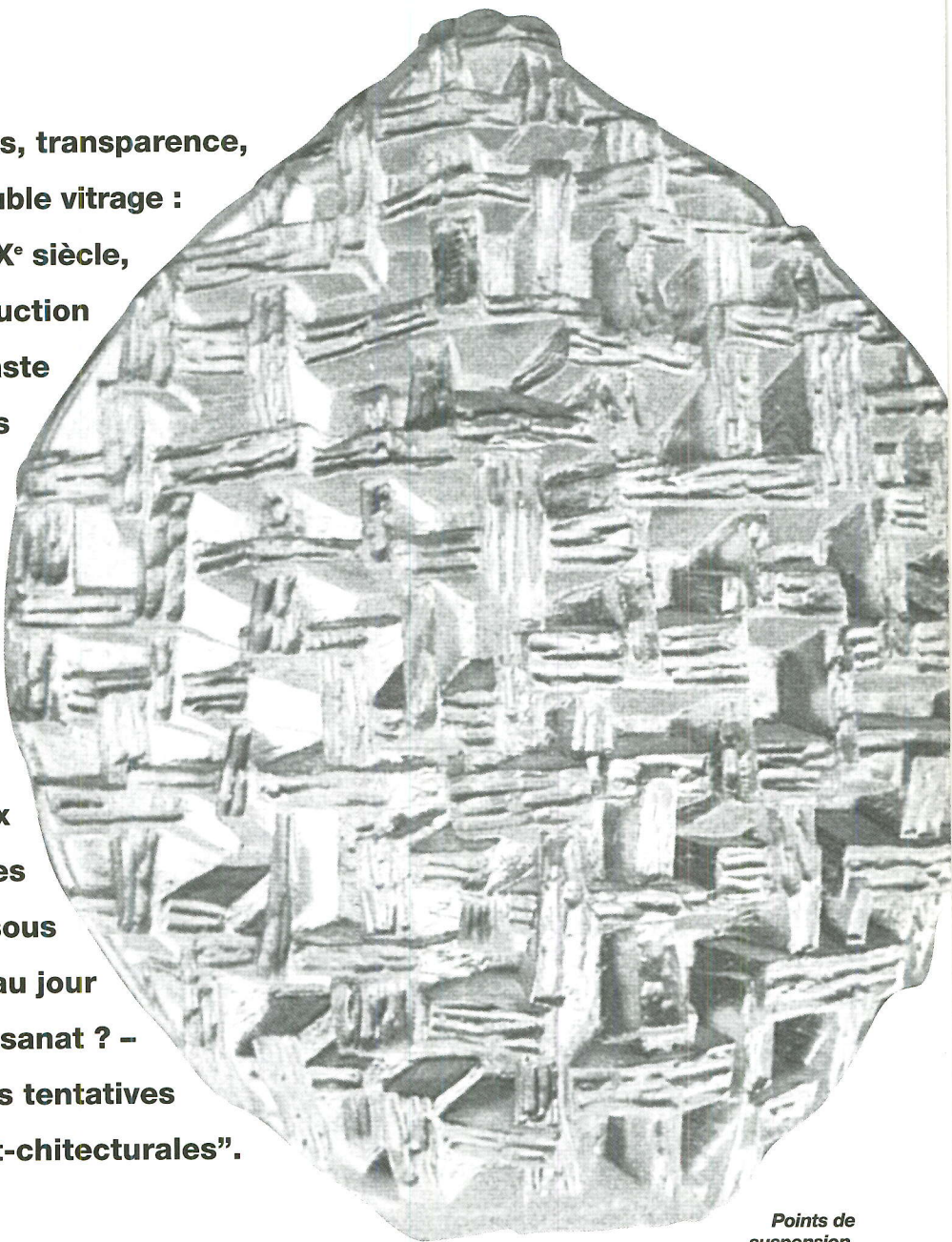
"Entouré de toute une foule de badauds, écrit son fils Julien, dans la préface, il saisit d'un trait précis et nerveux la surprenante vitalité de ce pays qui après des années de guerre jouit de la paix pour enfin vivre avec frénésie." En réalité, l'artiste-architecte qu'est Vincent Besançon ne cherche pas vraiment de sujets particuliers chaque fois qu'il voyage : les marchés, la rue, la ville, oui, surtout la ville, qu'il voudrait saisir dans toutes ses nuances. D'abord, par une



*Les 36 rue.  
La boutique  
rent de salon  
pour la famille.*

ligne de vie

**Grandes baies, transparence,  
puits de lumière et double vitrage :  
depuis l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle,  
le verre s'est taillé dans la construction  
une place bien plus vaste  
que celle des classiques fenêtres  
de la maison auvergnate,  
timides ouvertures sur le monde  
qui devaient surtout  
ne pas laisser  
fuir la chaleur...  
Aujourd'hui,  
ce matériau vieux  
de quarante siècles  
s'immisce sous  
un nouveau jour  
- art, artisanat ? -  
dans des tentatives  
"art-chitectorales".**



**Aménagements soignés  
pour l'ancienne coopérative  
des ouvriers verriers  
de Puy-Guillaume,  
devenue musée vivant.**

**Points de  
suspension,  
de Perrin & Perrin,  
2000,  
pâte de verre,  
collection  
Maison du Verre.**

# Construire en D verre

Discussions croisées avec Laurent Beyne, un verrier qui a "failli être archi", et Nathalie Alvergnat, architecte vichyssoise férue de verre - maître d'œuvre, notamment, de la maison du verre à Puy-Guillaume. Laurent Beyne, 36 ans, fait partie des designers français qui exposent leurs travaux de verre à l'espace Landowski (Boulogne-Billancourt, jusqu'au 29/4) (1). Originaire du Cantal, il renonce, à deux

doigts du diplôme, au métier d'architecte pour celui de verrier, qu'il pratique aujourd'hui "parfois avec des architectes, mais rarement sur de gros projets. Je suis dans une situation ambiguë, travaillant le verre-matière et en même temps le concept avec une approche plutôt architecturale. Résultat : la cohabitation avec les architectes n'est pas toujours simple, ici on fait beaucoup de recherche". C'est un atelier de six personnes, qui permet de ne

## **Le verre : un musée, un chemin...**

La Maison du verre, ouverte en 2000, a été réalisée dans les anciens locaux de la coopérative des ouvriers de la verrerie. Outre une exposition annuelle, elle présente des scénographies et animations sur l'histoire du verre, les techniques de fabrication, une collection contemporaine et des exemples d'utilisation architecturale du verre. Des ateliers pédagogiques sont ouverts aux groupes scolaires, et l'atelier de souffleur d'Ethel Dumas offre aux visiteurs une approche directe de la transformation du matériau. Ce musée s'inscrit dans un "Chemin du verre" à l'échelle de la ville, avec un site de recyclage du verre (IPAQ), la Verrerie industrielle (fabrication de bouteilles), et l'atelier de graveur de Bernard Nore.

**La Maison du verre, 11 place Jean-Jaurès, 63290 Puy-Guillaume, tél/fax 04 73 94 75 68. Ouvert de mai à octobre.**



pas se limiter à la conception et d'aller jusqu'à la fabrication en multiples, l'édition de lampes, éclairages, éléments d'architecture... pas très loin d'une dimension industrielle.

## Architecte-verrier, une histoire à éclaircir

"Nous ne sommes qu'au tout début de l'exploitation du verre en architecture, d'abord parce que les techniques évoluent à une vitesse supersonique – sur les assemblages, le matériau lui-même, ses qualités chimiques, sa stabilité. Et les concepts avancent aussi, comme les normes : l'élasticité géante d'un énorme building matérialisé autour du verre, ça n'est plus de la fiction. Ce matériau, de plus, s'inscrit bien dans l'air du temps : on va vers des bâtiments qui s'effacent de plus en plus, optiquement, devant ce qui reste d'environnement." Au-delà du verre "à plat", Laurent Beyne parle surtout de "son" matériau comme d'une "nouvelle pierre", à la minéralité susceptible de rendre les villes "plus joyeuses, lumineuses." L'habitat individuel est un premier lieu d'expérimentation, avant une possible mise en œuvre à plus grande échelle. "Je crois surtout que ce matériau, très poétique, pourrait intervenir sur des ouvrages d'art – imaginez une poutrelle de verre sur le viaduc de Garabit..." Encore faut-il éclaircir la relation du verrier avec l'architecte...

"Je ne suis pas véritablement maître verrier au sens traditionnel, mais plutôt un électron libre chez les verriers ou les décorateurs", prévient Laurent Beyne, en forme de précaution

tectes-penseurs ; l'artisan s'est si souvent entendu dire qu'il ne pouvait pas penser que beaucoup ont fini par le croire. Tout ça pour dire qu'architectes et artisans, verriers, sculpteurs... doivent diminuer sévèrement leurs ego respectifs, dans les collaborations qui vont se multiplier dans les années à venir. Si chacun fait un bout de chemin, ça deviendra bien plus intéressant que de sabler des façades, ou figoler des détails...

Laurent propose par exemple, "face à la notion de modernité sur laquelle l'architecte est souvent turlupiné, des méthodes "néandertaliennes", accidentelles – travail à l'onde de choc, casser, tailler, polir... –, des techniques très anciennes, mêlées à d'autres très avancées, que nous pouvons d'ailleurs inventer nous-mêmes ; il s'agit de respecter les vieux gestes en intégrant des nouveaux, mais pas de remplacer systématiquement, par principe, les anciens par les nouveaux. La course sans fin à la nouveauté, ça devient un peu ridicule..." La relation maître d'œuvre-exécutant évolue donc vers un échange entre concepteurs aux références distinctes, mais compatibles.

## Oser le verre où on ne l'attend pas

Nathalie Alvergnat, architecte, évoque son grand plaisir à "mélanger l'art et l'architecture". Un des points de départ, c'est la rencontre avec Perrin & Perrin, artistes peintres et verriers au style graphique très inspiré par l'Extrême-Orient. Dans un salon de décoration, ils présentaient des paravents : "J'ai tout de suite pensé à intégrer cela à du bâti. Je m'en-

les garde-corps, le verre est traité avec du métal. Des sculptures de cristal – des carapaces de tortues – sont intégrées aux murs." Très peu de verre "simple", plat, dans ce musée : "Le principe était que même vide, il offre déjà par sa conception plein de choses à apprendre sur le verre." Autre réalisation "osée", l'aménagement du siège de la Caisse d'épargne de Vichy, où un garde-corps s'écoulant comme un ruisseau présente sur chaque panneau un "éclat" tiré du logo du maître d'ouvrage, sans doute séduit puisque Nathalie va travailler sur le siège clermontois, "avec des matériaux variés : du verre "à toucher", du bois... pour créer une gamme de sensations différentes."

Pour la ville de Vichy, un projet de centre d'horticulture offre une occasion de travailler le verre dans le sens du végétal, en éléments de grande hauteur (façade, serres...). Perrin & Perrin sont aussi associés au projet d'une crèche vichyssoise, où le verre apparaîtra en éléments d'éclairage (luminaires-oiseaux) et en sculptures collées au sein des céramiques des sanitaires... Le souci de la matière, du relief rejoint chez Nathalie un intérêt marqué pour le mobilier, le design, "tout ce qui touche à la déco ; le problème, c'est le temps qui manque..."

## "Faisable" ?

La faisabilité peut s'entendre dans plusieurs sens, et d'abord celui de la conception : l'irruption du verre dans un parti



La façade sur rue du Musée du Verre est traitée en verre bombé et thermoformé.

échelles de travail économiquement viables, avec un peu d'astuce... Le verre est cher à la fabrication, mais son vrai coût tient à son aspect "caractériel" : il est cinquante fois plus cassant et moins transportable... Donc il fait peur à tout le monde, il est un peu tabou ! Nathalie Alvergnat reconnaît que certains chantiers, comme à Puy-Guillaume, n'auraient pu se faire sans l'accord du maître d'ouvrage, dès le stade du concours, pour un dépassement des limites financières prévues au programme. "Le bâtiment n'étant pas très grand, on a pu se permettre des sculptures. Mais on ne peut envisager de la décoration intéressante en restant sur des budgets trop faibles. Quel est le pourcentage des maîtres d'ouvrage prêts à reconnaître à l'artiste cette place – et ce budget ?"

(1). Voir la revue L'ŒIL n°523, février 2001



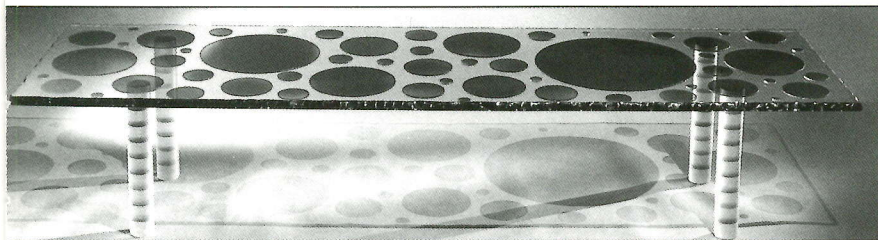
"Troubles ondulatoires". L'atelier de Laurent Beyne conçoit et finit avec "tous ces morceaux de culture qui nous reste".

## Les produits d'architecture de Laurent Beyne

"Nous travaillons beaucoup le traitement de la lumière, les limites d'espace et les espaces-limites, etc., avec des éléments de transparence intérieure/extérieure, ou intérieur/intérieur : vitraux, grands pans... Les plafonds, le décoratif, ce n'est pas ma partie ; nous faisons plutôt des éléments verticaux, pour cisailer un mur, séquencer un lieu.

Voilà 3-4 ans, nous avons créé un matériau, "M2" : un film de silicone où s'intègrent des pâtes de verre carrées de couleur, pour créer des mosaïques minérales sur des films à tendre à l'infini, donc une "mosaïque molle". On le met aujourd'hui en application sur des meubles et des lampes ; ce sont des propositions à moitié mécaniques, techniques, avec néanmoins une vision symbolique sur l'élasticité des choses inélastiques : le verre n'étant pas tellement élastique, on le rend un peu élastique, par jeu...

Nous sommes spécialisés dans le façonnage : le collage des matériaux pour aller vers une forme, un objet fini. Et aussi le collage au sens générique, complet : l'assemblage des choses entre elles, des éléments ou des idées. Le collage est un de nos concepts incontournables : ici, on colle toute la journée ! On colle aussi avec un peu d'Art déco, de Marcel Duchamp, etc., tous ces morceaux de culture qui nous restent en fin de siècle."



"Fenêtre sur micromonde", pour habiller la pièce en transparence.

avant son interpellation des architectes : "Dans la collaboration architectes-verriers, il faut comprendre ce que chacun peut apporter ; c'est complexe, et paradoxal. L'architecte est un penseur et aussi un technicien, mais il découvre ce matériau depuis peu de temps – quelques dizaines d'années. Du côté des verriers, ce vieux métier et ses savoirs se transmettent par tradition orale, à laquelle s'ajoute un aspect très physique ; c'est donc une tradition très lourde. Ils sont souvent "vassalisés" par les archi-

tends bien avec eux, car habituellement ce n'est pas facile pour des artistes de travailler avec des architectes, et de s'attarder longtemps sur des questions de faisabilité !" Jacques Lubtchansky, sculpteur sur verre parisien, a également collaboré à la Maison du verre, dont la Ville de Puy-Guillaume avait confié après concours la maîtrise d'œuvre à Nathalie (voir encadré). "Nous avons travaillé avec des procédés innovants, notamment sur la façade principale en verre bombé et thermoformé ; sur

architectural suppose un maître d'ouvrage qui "accroche" à une proposition forcément originale, chose sans doute plus aisée dans le cadre d'une commande privée que sur un marché public. Ne faut-il pas, alors, mettre le commanditaire devant l'œuvre accomplie ? Et surtout, la faisabilité s'entend en termes financiers. "C'est une question d'échelle, explique Laurent Beyne. Le verre pourrait s'intégrer en masse dans de l'habitat, au départ sûrement comme produit de luxe et peut-être un peu moins ensuite, si on trouve des

# L'architecte-auteur

## face au droit

### Gare aux plans anonymes

Après ce résumé théorique, qu'en est-il de la pratique ? Colette Chamard, avocate de la Mutuelle des architectes français (MAF-assurances) pour la région Auvergne, explique : "La question des droits d'auteur de l'architecte n'est pas un contentieux très important, car cela n'arrive pas souvent jusqu'au tribunal. Les architectes ne sont pas très plaideurs, sauf pour le paiement de leurs honoraires..."

J'ai surtout vu des protestations d'architectes par rapport à des rénovations irrespectueuses, modifiant leurs conceptions initiales et parfois au risque d'endommager l'existant - ce qui peut ultérieurement valoir un reproche au premier architecte ! Pour le stade Montpied à Clermont endommagé par la tempête de décembre 1999, par exemple, l'architecte a refusé une première solution de remise en état qui altérait l'image de son projet.

Plusieurs expériences amènent M<sup>e</sup> Chamard à souligner que "même s'il est salarié, un architecte peut prétendre à la propriété intellectuelle et artistique de son œuvre".

Par ailleurs, si des contrats, notamment en matière de marchés publics, réservent au maître d'ouvrage une utilisation plus ou moins étendue des droits de l'auteur, "il ne peut s'agir que d'exceptions conventionnelles : la règle, c'est la propriété intellectuelle exclusive ! Moi, je n'ai jamais vu d'autorisation de cession des droits."

Quelques conseils d'une juriste expérimentée, par ailleurs enseignante en droit de la construction, à l'adresse des jeunes architectes : "Faites très attention aux maîtres d'ouvrage qui vous amènent des plans tout faits, ou à moitié faits, et anonymes : d'où viennent-ils ? Le risque de plagiat n'est jamais loin.

Il est vrai que les années de crise ont poussé certains architectes à accepter de commencer des travaux intellectuels dans des conditions discutables, et notamment sans contrat signé ; sur un plan juridique, ça élargit beaucoup les conditions ultérieures d'appréciation..."

(droit d'opposition à la modification ou la dénaturation de l'œuvre, même pour l'architecte n'assurant que la conception et pas la direction des travaux). Ce droit moral est perpétuel, inaliénable, imprescriptible et transmissible aux héritiers. Il se heurte parfois au droit de propriété du maître d'ouvrage, et les magistrats du fond sont alors souverains pour les départager, tenant compte notamment des adaptations rendues nécessaires par les obligations économiques, techniques et légales nouvelles, ou par les évolutions de la société et du commerce - vaste programme. Cette confrontation des droits respectifs du créateur et du propriétaire peut advenir aussi bien pendant qu'après la construction.

Le droit patrimonial de l'auteur perdure 70 ans au-delà de sa mort (au bénéfice de ses ayants droit), sauf pour les œuvres collectives (70 ans à partir de leur publication). Il consiste en l'exploitation exclusive de l'œuvre par sa représentation et sa reproduction - cette dernière inclut l'exécution répétée d'un plan ou d'un projet-type -, même si l'auteur n'est pas propriétaire du support qui permet la représentation ou la reproduction : une photographie d'édifice, par exemple, fait l'objet de droits d'auteurs distincts pour le photographe (ou l'éventuel propriétaire de la photo...) et pour l'architecte. Mais ce dernier ne possédera ces droits que si le cliché ne représente que son œuvre : si elle est incluse dans le paysage naturel ou architectural qui l'entoure, elle est considérée comme un élément parmi d'autres de ce paysage, et le cliché peut donc être librement reproduit.

Ces droits patrimoniaux peuvent être cédés par l'architecte, totalement ou partiellement, à titre gratuit ou onéreux. Une cession doit toujours être très précisément définie, en n'oubliant pas que les droits de reproduction et de représentation sont distincts.

**Une fois l'ouvrage livré et les honoraires de l'architecte réglés, quels droits conserve-t-il sur sa création ?**

**Si les textes juridiques, à commencer par la loi du 11 mars 1957, définissent ces droits de façon relativement précise, le conflit avec les intérêts du maître d'ouvrage n'est jamais très loin. Dès lors, ce sont les juges qui tranchent...**

l'auteur si elle est divulguée sous son nom, et sauf preuve du contraire ; elle réunit des contributions de divers individus "sans qu'il soit possible d'attribuer à chacun un droit distinct sur l'ensemble réalisé". L'œuvre de collaboration est créée par le concours de plusieurs personnes physiques, qui en sont coauteurs. L'œuvre composite est le fruit d'une création pré-existante : deux auteurs ont alors des droits concurrents, et celui de l'œuvre composite doit obtenir l'autorisation de l'œuvre initiale pour exploiter ses droits propres...

**Architecte et maître d'ouvrage : confrontation des droits**

Les droits de l'architecte-auteur sont d'ordres moral et patrimonial. Le droit moral comprend le respect du nom de l'auteur (droit d'inscription et de maintien du nom de l'auteur sur l'œuvre), de l'œuvre elle-même

**...une photographie d'édifice, fait l'objet de droits d'auteurs distincts pour le photographe et pour l'architecte.**

**...même s'il est salarié, un architecte peut prétendre à la propriété intellectuelle et artistique de son œuvre.**

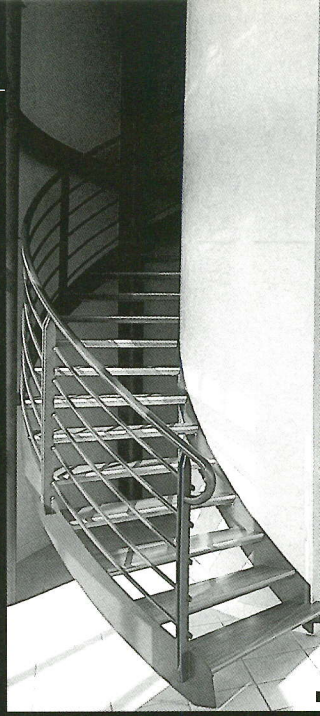
La loi 57-298 du 11/3/1957 a connu diverses modifications (la dernière étant la loi du 27/3/1997). Inscrite au Code de la propriété intellectuelle dans ses articles L 111-1 et suivants, elle met en place la protection des "œuvres de l'esprit", qui valent à leur auteur un droit exclusif et opposable à tous de propriété incorporelle (distincte de celle des murs eux-mêmes).

### L'originalité selon la loi

En matière architecturale, les plans, croquis et maquettes sont "œuvres de l'esprit". Pour entrer dans cette noble catégorie, les édifices eux-mêmes doivent posséder un caractère original - lequel ne tient ni à la fonctionnalité, ni à l'esthétique, pas plus qu'à la destination de l'œuvre ou au genre auquel elle appartient. En cas de contestation, l'appréciation des juges sera souveraine, à charge pour eux de la motiver. La jurisprudence use d'un florilège de termes pour reconnaître l'originalité d'un "travail purement personnel", exprimant clairement la "personnalité de l'auteur", révélant son "effort créateur"... Mais il est bien difficile d'énoncer les critères objectifs amenant des magistrats à s'assurer d'un "caractère artistique certain" ou du fait qu'une "création artistique (est) incontestable" ! Précisons néanmoins que si l'œuvre architecturale peut être originale, et donc protégée, en tant que création de formes, de volumes, voire de compositions de couleurs, elle ne l'est pas du fait du simple emploi de procédés techniques, fussent-ils particulièrement innovants.

Une fois reconnue cette originalité de l'œuvre, un certain nombre de droits sont reconnus à son auteur qui est, "sauf preuve du contraire, celui ou ceux sous le nom de qui l'œuvre est divulguée". Mais l'œuvre peut être collective, ou composite, ou encore le fruit d'une collaboration.

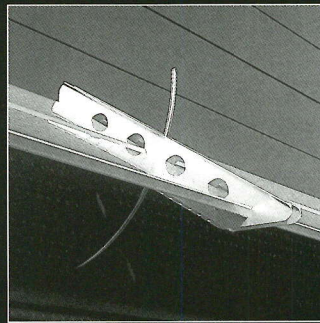
L'œuvre collective est créée à l'initiative d'une personne physique ou morale, qui en sera



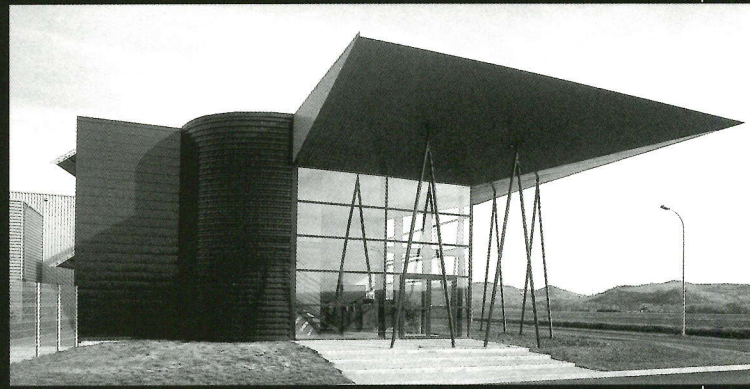
I s s o i r e

# Le bâtiment souligne l'image de l'entreprise Simondet

**D**ans les nouveaux locaux de l'entreprise Simondet, d'une surface de 2 400 mètres carrés, spécialisée dans l'électricité et la gestion d'automatismes, installée dans le Parc industriel et technologique de Lavaur, à Issoire (Puy-de-Dôme), tout a été mis en place pour insister sur le dynamisme de la société, que souhaitait rappeler le P.-D. G. auprès des clients et du personnel. Il n'en a pas fallu plus pour que les architectes traduisent cette volonté, en jouant sur les formes, les couleurs et la lumière.



pièces détachées — soit un peu moins des deux tiers de la surface totale —, avec un bardage en acier nervuré gris, éclairés, côté nord, par cinq chien-assis de 20 mètres carrés chacun, qui permettent de recevoir une "lumière froide" et d'éviter ainsi l'éblouissement. Aux deux extrémités du bâtiment, se répondent comme en échos, l'accueil, vitré sur toute la hauteur et protégée par un vaste auvent large de six mètres, soutenu par des portiques effilés en V, et le pignon de l'atelier, sur lequel repose la signalétique monumentale de l'entreprise, également de couleur bleue, pour être visible de l'autoroute, distant seulement de quelques centaines de mètres.



À ce niveau, la façade, légèrement inclinée, renforce encore cette impression de vitesse et de dynamisme qui symbolise l'ensemble du bâtiment.

*"Tout a été étudié pour assurer l'entretien rapide des façades et des verrières, par des coursives extérieures qui courent le long des ateliers",* explique Jacques Castanié, qui a choisi un système de pompe à chaleur électrique pour climatiser à la fois les ateliers et les bureaux.

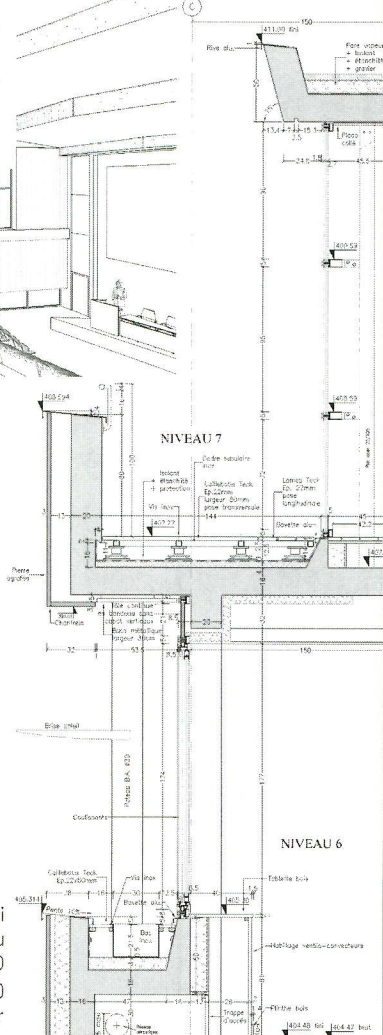
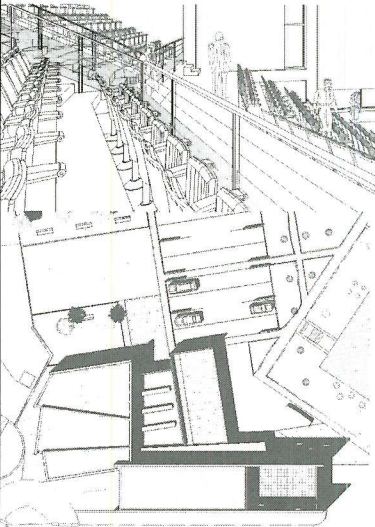
**Architectes :**  
SCP Jacques Castanié / Michel Sallès  
**Maître d'ouvrage :**  
SA Simondet  
**Réalisation :** 2000

D'un côté, les bureaux, regroupés sur deux niveaux, recouverts extérieurement d'un bardage lisse en acier bleu, la couleur du logo de la société, et de vitres protégées par des pare soleils en aluminium. De l'autre, perpendiculairement aux bureaux, les ateliers et le magasin de



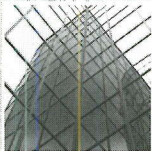
# nodal

## Bureau de dessin



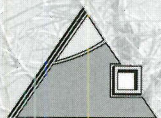
Notre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: plans, détails, de l'avant-projet à l'exécution; perspectives, images, 3D, plans de synthèse. Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits: **Contactez-nous !**

11 avenue Léonard De Vinci  
Parc Technologique de La Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50  
e-mail: nodal@wanadoo.fr



# Ensemble, nous construisons

# la vie de demain



## OPAC

DU PUY-DE-DÔME ET DU MASSIF CENTRAL

RUE DE BLANZAT - CLERMONT-FD

## ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

### Thèses de fin d'études - 2000

SUJET DU TRAVAIL PERSONNEL	NOMS DES ÉTUDIANT(E)S
La nouvelle école d'architecture d'Auvergne	Wilfrid Delamaide Yvon Laurelut
Navigateurs immobiles - phare isolés en mer : quel avenir pour le patrimoine maritime breton ?	Christelle Manzanares
Habitat individuel : entre pratiques habitantes et urbanité	Eric Boudet Bruno Salomon
Le temps est construction... Genèse d'une solution architecturale.	Dominique Delaire
L'an 2000 : fin du monde. Option, catastrophes naturelles. Laissez une trace aux générations futures, avec un bâtiment test sur l'île de la Réunion.	Olivier Amblard
Architecture et modestie. L'architecture peut-elle être empreinte de modestie ?	Anne-Marie Latour
L'architecture des Hôtels de Ville - Origine et évolution d'une forme architecturale	Alexandre Coulon Bénédicte Poniecki
La polyvalence des programmes architecturaux dans les campagnes	Philippe Romeas
L'hôpital : révélateur de projet urbain	Agnès Coudert Patricia Planche
Un atelier d'art aux Marquises	Séverine Gitton
La diagonale - Un regard sur le temps et l'espace de Barcelone	Rafaëlle Genet
Un train à l'arrêt - Reconversion d'une friche ferroviaire : le viaduc	Marie-Andrée Colle et Laurence Simon
Des églises habitées en théâtre - Des lieux de culte transformés en lieux scéniques de la révolution à nos jours - Aménagement de l'église nouvelle de Châteaugay en lieu scénique	Sylvie Besqueut
Pierre Sonrel - Urbaniste, architecte, scénographe du XX <sup>e</sup> siècle où la confection des lieux de vie (lieux scéniques et lieux d'habitation) entre classicisme et modernité	Silvina Cardoso Sandrine Mefflet
Le régionalisme critique, une voie entre culture universelle et identité culturelle locale ? Réhabilitation, dans un site réel, d'une ferme dans la commune de Saint-Gérons (Cantal)	Simon Teyssou
"Espinho, face à la mer" - Restaurer le sens de la relation	Nathalie Da Silva Corinne Loup
Le fort villageois du Broc	Laurent Dumas
Mâcon - Saône et Loire. Pour une redynamisation du centre-ville	Christine Alves Da Costa (épouse Larochette)
Bibliothèque de demain - Quel futur pour les bibliothèques et quelle sera leur place dans la ville ?	Sébastien Chevallier
Maxi-mini - La cellule d'habitation de petites dimensions	Brigitte Guyot
Auzon, un village, "brut de patrimoine" - Mise en valeur et revitalisation d'une petite cité médiévale de Haute-Loire	Laure Doniol
"Rendre accessible" - Comment l'architecte peut-il dépasser les outils réglementaires, s'approprier les différences de l'homme pour faire de l'accessibilité non pas une contrainte, mais un acte architectural volontaire ? Projet de foyer-logement à Ambert	Nicolas Pissis
"Du labeur au loisir" - Un parc à thème pour la reconversion des gravières d'Argentat	Olivier David William Sanchez
Bibliothèque à Venise - Confrontation des instruments de travail du projet à l'étude de la forme urbaine à Venise. Une bibliothèque dans la Venise non touristique	Loïs Dupont de Dinechin
Fol a pik en campagne - Des lieux pour le spectacle vivant - Implantation d'une compagnie de danse à Creste	Nadège Migon
Glisser la ville - Quels enjeux pour la mobilité ?	Véronique Boillot
"Epure" ou le rôle de l'architecte dans le processus de conception et de réalisation d'une station d'épuration	Karine Catalano (épouse Rusak)
La sucrerie de Saint-Beauzire : un avenir pour une friche industrielle en milieu rural ?	Guylaine Beauparland
On n'a pas besoin de sculpture quand on est dans le désert !? Non on a besoin d'eau	Sandrine Guillaumont Agathe Seau
Jeu de société - Pour un habitat approprié et diversifié	Fernand Ribeiro
http://www.bern-ausserholligen.sw Bienvenue dans l'hypermonde	Alexandre Cubizolles
Le petit patrimoine - Aménager le passé pour l'avenir	Myriam Mascheix
Un musée à Domos - Un musée sur le site archéologique de Domos, Hongrie	Caroline Kissel
Dualité entre centre historique et périphérie - De l'incidence d'une déviation	Sophie Sugeres
Sensibilisation architecturale et urbaine	Sabine Thuillier
Reconquérir les espaces de la ville. Appropriation de l'espace public	Sylvie Grally
Mutations de friches industrielles urbaines - "De Meelfabriek", Leyde, Pays-Bas	Béatrice Barbarin
Réveil d'une ruine médiévale - La forteresse féodale de Montcoquier	Christophe Blondet
A la reconquête d'un espace d'entre deux, une séquence de plus pour que Clermont-Ferrand mérite son trait d'union	Anne Simon Oriane Simon
Le projet urbain en dialogue	Clément Guillaume
Handicap et enseignement - Réhabilitation et extension de l'E.A.C.F.	Frank Guibouret Bassin
La concession en mutations	Jean-Grégoire NouadjeTchunte
Vassivière, le lac des signes - Accueil des artistes en résidence	Nadia Djenad Karine Stagliano
Des jardins ordinaires pour habiter	Ingrid Lecas

# Changez de dimension



Avec le pack modem ADSL, bénéficiez d'un forfait Internet haut débit illimité pour naviguer avec plus de fluidité. Téléchargez plus facilement vos fichiers et restez connecté en permanence pour un prix forfaitaire.

Renseignez-vous auprès de  
**France Télécom 10 14**

**10 16**  
 votre conseiller professionnels  
 appel gratuit de chez vous

Offre valable sur les zones géographiques couvertes par la technologie ADSL.



France Télécom - 380 129 866 RCS Paris

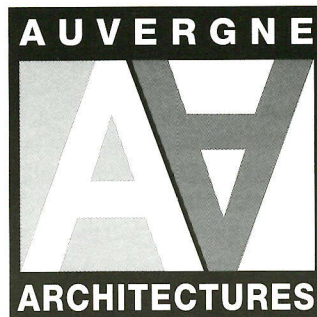
## PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

**CHRISTOPHE CAMUS**

CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41



## Je m'abonne

**Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 100 francs.**

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Nom.....

Société ou Organisme.....

Adresse.....

Code postal .....

Ville.....

Date..... Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 100 F ou 140 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne - 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

## carnet

Le temps des copains (suite et fin). Jean Louis Douat a rejoint les copains Antoine (Espinasse) et Paul (Lanquette) en mai dernier. C'est bien la fin des trentes glorieuses et de ces trois inséparables qui ont tant marqué leur époque et fait pour la profession.

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau : Carine BERNARD, Thierry BOREY, Franck BOUILLOC, Sophie CHALET-SUGERES, Pierre CHATELAIN, Isabelle DAPZOL, Laurent DIESTE, Laure DODEL, Laurent DUMAS, Arnaud ESTIVAL, Brigitte GARRIDO, Hélène GENEST, Abdelmajid GOULMANE, Thierry GRAND, Franck GUIBOURET-BASSIN, Philippe HEBRAS, Laurent HECQUET, Wilfried KROGER, Isabelle MAILLET, Nadège MIGEON, Hervé PORTE, Denis PRUNET, Tom RAYNAL, Cécile ROUX, Olivier ROUYER, Claire SERIN, Simon TEYSSOU et Claude VATTAN.

Toutes nos félicitations à Guy AUJAMES, André BLANC, Roger BRICCHI, Hervé CAMUS, Christian CHAPUS, Hervé CECCALDI, Jean-Louis MARROL et Charles TERRISSE pour l'honorariat de la profession qui leur a été conféré.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
MAURIAC Cantal	Extension du centre hospitalier	Centre hospitalier	17/09/99 Morand	Sextant/Ad quatio-Bosloup-Ravoux/Durand-Menard-Tibaud-Estival-Terrisse	07/04/00 Morand	Sextant	4 MF TTC
AURILLAC Cantal	Réalisation d'une piscine Sport-Loisirs	District du bassin d'Aurillac	13/01/00 Courtial	Lemarie-Legrand-Bonnet Terral/SCP Bruhat-Thomas-Bouchaudy/SCP Durand-Menard Thibault-Estival-Terrisse/Marot-Arkos/	11/05/00 Courtial	Lemarie-Legrand Bonnet-Terral	50 MF HT
CHAMALIERES Puy-de-Dôme	Extension, restructuration de l'Hôtel-de-Ville	Commune de Chamalières	28/02/00 Lanquette	Panthéon/Douat-Harland et Associés/Ameil L./	28/08/00 Lanquette	Ameil L./	10 MF HT
SIAGUES SAINTE-MARIE Haute-Loire	Aménagement d'espaces publics	Commune de Siaugues Sainte-Marie			30/03/00 Courant	Ont été proposés au maître d'ouvrage Verney-Carron/Astier/Rotival/	4,4 MF HT
CHABRELOCHE Puy-de-Dôme	Construction de 2 unités de vie pour personnes âgées et handicapées	Communauté de communes montagne thiernoise			03/04/00 Varillon	Faisant/	8,5 MF
MONTLUÇON Allier	Construction de 40 logements individuels	Office public d'HLM de la Ville de Montluçon			02/05/00 Courtial	Gallerand-Atelier A3/	14 MF HT
BILLOM Puy-de-Dôme	Mise en sécurité incendie de l'hôpital local de Billom	Hôpital local de Billom			05/05/00 Courtial	Panthéon/	13,5 MF TTC
MURAT Cantal	Extension du service long séjour	Hôpital local de Murat			16/06/00 Allezard-Chambon, Delmas-Bastide	SCPA Terrisse-Estival/	4,6 MF
MOULINS-YZEURE Allier	Restructuration d'une unité de psychiatrie gériatrique à l'hôpital	Centre hospitalier de Moulin-Yzeure			07/07/00 Gendre	Brudin/	4,8 MF HT
CELLES-SUR-DUROLLE Puy-de-Dôme	Construction d'une mairie	Commune de Celles/Durolle			27/06/00 Caignol	Trait/	4,6 MF HT
VARENNES-SUR-ALLIER Allier	Construction d'une bibliothèque-médiathèque	Ville de Varennes/Allier			28/06/00 Montrieul	Saveau/	4 MF HT
SAINTE-ÉLOY-LES-MINES Puy-de-Dôme	Réalisation des infrastructures et aménagements publics du parc résidentiel du lac	Commune de Sainte-Eloy-Les-Mines			09/06/00 Brun	Ameil D./	3 MF
SAINTE-GERMAIN-DES-FOSSÉS Allier	Construction d'un centre de loisirs et extension de l'école Charles Louis Philippe	Mairie de St-Germain des Fossés	25/07/00 Caignol-Lanquette	Bruhat-Thomas-Bouchaudy/Morand-Tolla/Martin/	10/10/00 Caignol, Lanquette	Morand-Tolla/	7,5 MF HT
SAINTE-ÉLOY-LES-MINES Puy-de-Dôme	Réalisation d'une Médiathèque	Syndicat intercommunal d'équipement de St Eloy Les Mines, Youx, Montaigut en Combrailles	21/07/00 Courtial	Ameil D.-Jalicon/Moinard J. et P./Morand-Tolla/	26/09/00 Courtial	Ameil D.-Jalicon/	8,4 MF HT
DESERTINES Allier	Construction de l'unité territoriale d'action sociale	Conseil Général de l'Allier	03/07/00 Blanchet, Courtial	Delamare/Fouquet/Pichon/	05/09/00 Blanchet Courtial	Fouquet/	2,8 MF HT
SAINTE-DIER-D'Auvergne Puy-de-Dôme	Construction d'une salle de loisirs	Commune de St-Dier-d'Auvergne			13/09/00 Courant	Faget/	3 MF HT
COURPIERE Puy-de-Dôme	Réalisation d'une maison de pays	Communauté de communes du pays de Courpière			22/08/00 Mazoyer	Combronde/	6 MF HT
SAINTE-MAMET Cantal	Construction de locaux pour le centre d'exploitation	Etat, Direction Départementale de l'équipement du Cantal			25/07/00 Delmas-Bastide	Reygade/	
TENCE Haute-Loire	Restructuration de la maison de retraite	Maison de retraite	21/11/00 Courant	Sarme Tardy-l'Entre/SCP Bernard-Ramel/SCP Olagnon-Jacquemet/			5 MF HT
RIOM ES MONTAGNES Cantal	Construction d'un ensemble sportif	Ville de Riom-Es-Montagnes			01/09/00 Courant, Courtial	Estival-Terrisse/	3,8MF TTC
YZEURE Allier	Construction de l'unité territoriale d'action sociale	Département de l'Allier	05/09 00 Blanchet Courtial	Lerner-Menis-Noailhat/Estèves-Pichon/Bourdiel/	24/10/00 Blanchet, Courtial	Estèves-Pichon/	3,4 MF HT
BOURBON L'ARCHAMBAULT Allier	Restructuration du château Bignon	Commune de Bourbon l'Archambault			22/09/00 Berger	Ont été proposés : SCPA Lerner-Menis-Noailhat/EURL Delamare/ SCPA Imholz F. et R./EURL Arca 3/	5,5 MF HT
VARENNES SUR ALLIER	Restructuration de la piscine	Commune de Varennes sur Allier			30/10/00 Caignol	Blanchet/	3,8 MF HT
BROMMAT Aveyron	Construction d'un gymnase	Communauté de communes du Carladez			15/09/00 Delmas-Bastide	Foa-Reygade/	4,9 MF HT
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Rénovation du lycée Simone Weil	Conseil Régional d'Auvergne			05/10/00 Montrieul	Besançon-Abaque-Fabre/	75 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Rénovation du lycée Roger Claustres	Conseil Régional d'Auvergne			05/10/00 Montrieul	Panthéon/	75 MF HT
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Extension du centre de secours principal	Service départemental d'incendie et de secours			20/10/00 Allezard-Chambon, Courant	Fargette/	
DOYET Allier	Extension de l'aire autoroutière	Département de l'Allier	17/11/00 Courant Courtial	SCPA Lerner-Menis-Noailhat/Soulas-Jourde/Estèves	30/01/01 Courant Courtial	Soulas-Jourde/	4,6 MF HT
YZEURE Allier	Construction de la maison départementale des sports	Département de l'Allier	17/11/00 Courant, Courtial	Bourdiel/Montrieul/SARL Aivergnat	22/01/00 Courant, Courtial	Montrieul/	5,7 MF HT
AMBERT Puy-de-Dôme	Construction d'une école maternelle	Commune d'Ambert			28/12/00 Caignol	Floret/	7 MF HT
MONTLUÇON Allier	Construction de logements cité du Bien-Assis	OPHLM de Montluçon			19/12/00 Courtial	Foulet/	
AURILLAC Cantal	Rénovation du lycée agricole G. Pompidou	Conseil Régional d'Auvergne			19/12/00 Lanquette	Marot/	
ROYAT Puy-de-Dôme	Réalisation d'un centre de remise en forme thermoludique	Ville de Royat	24/01/01 Perrin	Rougerie/In Situ-SCP Danancher-Le Guen/Demolombe/			38,5 MF HT
TENCE Haute-Loire	Extension du collège	Conseil Général de la Haute-Loire			16/01/01 Baujard, Courant	Fargette/	

EXPÉRIENCE

COMPÉTENCES

CONSEIL

Management global  
d'opérations  
Régie publicitaire

Conseil et étude en communication  
Conception et accompagnement de projets  
Ingénierie d'opérations de marketing direct  
Gestion complète de supports (revues, guides...)  
Conseil éditorial, prestations rédactionnelles, réécriture,  
interviews, traductions  
Création ou recherches iconographiques  
Régie publicitaire  
Prospection d'annonceurs, gestion intégrale de la régie

CONCEPTION

RÉALISATION

Maquette  
Infographie  
Photogravure  
Flashage  
Impression  
Transfert Internet

Conception graphique, maquette, chartes graphiques  
Mise en page, infographie, cartes, plans, dessins 2D et 3D  
Relectures orthographiques et typographiques  
Scan, retouche d'image, flashage  
Acquisition de données d'environnements Mac et PC  
Presses Heidelberg à commandes électroniques  
Transfert de votre communication vers Internet en collaboration  
avec notre filiale Multimédia  
Création et réalisation de sites Internet (programmation, bases de  
données, commerce électronique, graphisme, animations...)

SERVICE

TOTAL

Façonnage  
Routage  
Gestion base de données  
Expédition  
Gestion de stocks  
Envoi en nombre

Personnalisation et édition laser,  
envoi en nombre à tarif préférentiel  
Mise en place, traitement et actualisation de fichiers  
Stockage et gestion de stocks  
Gestion d'expéditions multi-adresses

LES PRODUITS

Dépliants, affiches  
Brochures publicitaires  
Brochures touristiques  
Plaquettes, revues  
Catalogues, annuaires  
Classeurs, intercalaires  
Ouvrages de prestige  
Jeux de société  
Packaging  
Valisettes, présentoirs

[gdb@gdebussac.fr](mailto:gdb@gdebussac.fr)  
[www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr)



**G. de Bussac**



**G. de Bussac**

2, cours Sablon, B.P. 464  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 42 31 00  
Fax : 04 73 42 31 10  
[www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr)

Contacts	Jacques Sembel	04 73 42 31 12
	Gaëtan de Martrin	04 73 42 31 02
	Christian Bait	04 73 42 31 01



DE BUSSAC MULTIMÉDIA S.A.S.  
Céline Becerra 04 73 40 65 65  
Florent Gilfaut  
[www.debussac.net](http://www.debussac.net)

CONSEIL, CONCEPTION, GRAPHISME, FABRICATION D'IMPRESSIONS, RÉALISATION PAO OU INTERNET, SERVICES DEROUTAGE, RÉGIE PUBLICITAIRE, INFOGRAPHIE, STYLISTIQUE, COMMERCE ÉLECTRONIQUE

# La Région d'Auvergne

“un espace ouvert à tous les talents”

*Pour le 3<sup>ème</sup> millénaire préparons l'avenir !*



## Vulcania

*Parc Européen du Volcanisme.*



## Grande Halle d'Auvergne

*Un Parc d'Expositions Internationales.*

*Un Zénith.*



**AUVERGNE**  
CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE

Hôtel de la Région  
13 - 15, avenue de Fontmaure  
BP 60  
63402 Chamalières Cedex

Tél . 04 73 31 85 85  
Fax 04 73 36 73 45  
Internet : <http://www.cr-auvergne.fr>  
Internet : <http://www.vulcania.tm.fr>